

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4320 du Vendredi 6 Février 2026 - 74^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

DIPLOMATIE

Le Sénégal et le Congo veulent renforcer leur coopération



Du 2 au 3 février 2026, le Président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a effectué à Brazzaville, une visite officielle qui a inclus un entretien en tête-à-tête avec le Président Denis Sassou-Nguesso.

(P.4)

JOURNEE MONDIALE DE LA LEPRE

Prendre soin des malades dans la société

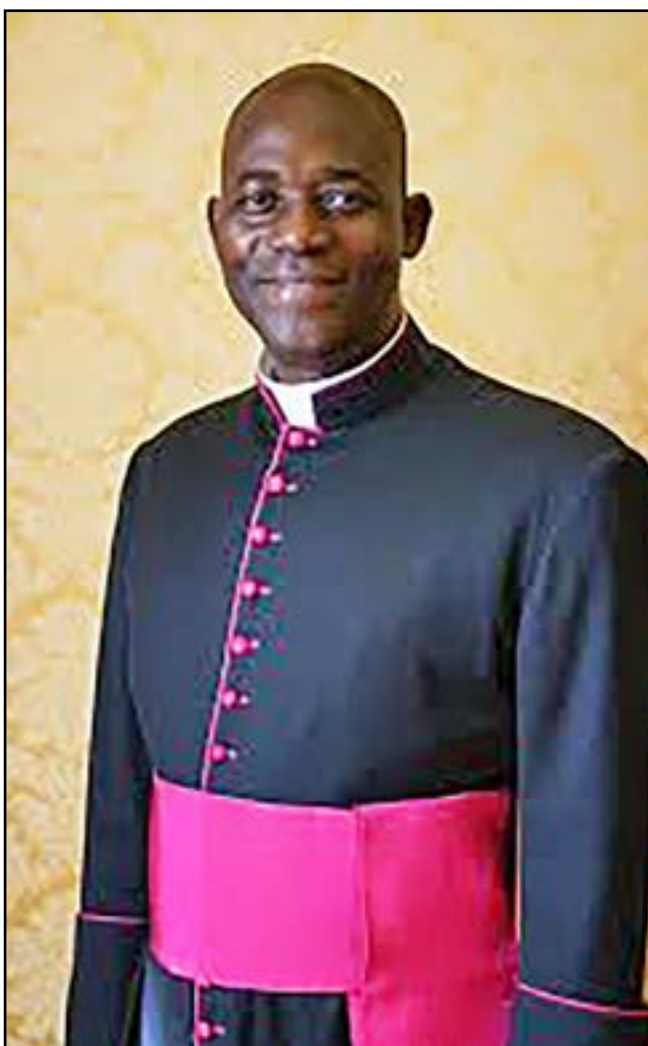
(P.6)

SAINT-SIEGE

Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo nommé Nonce apostolique au Congo

Cet ancien membre du Secrétariat d'Etat du Saint-Siège et du groupe des chanceliers des évêchés du Burkina Faso est maintenant le représentant du Pape au Congo.

(P.8)



NECROLOGIE

La Famille NSOUNDI des (feus) Matsiona, Makita, Maleka, Moulouna.

Les enfants Arsène MASSAMBA: Solange, Didace, Brigitte, Patrick, Rita, Hortense, Lucie et leurs conjoints (es) ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de la Veuve MASSAMBA née Céline NDOUNDOU, ancienne institutrice à la retraite, des écoles Saboukou-lou 1&2 (ex-Mouléké 1&2) et de bien



d'autres, paroissienne de Saint-Esprit de Mougali et de Saint Jean-Marie Vianney de Mouléké (Brazzaville), survenu le 26 janvier 2026 à Lexington dans le Kentucky, aux Etats-Unis d'Amérique, des suites d'une maladie. En attendant la fixation des dates du rapatriement de la dépouille mortelle, et de l'inhumation à Brazzaville, la veillée se tient, au 26 de la rue Bouzala à Mougali (référence ex-Bar ZENITH).

CANAL+

UNE SERIE CANAL+ ORIGINAL

SHAKA
JEMBE
SAISON 2

L'ANNEE COMMENCE FORT
PRETS POUR LES NOUVELLES SAISONS ?



92 92

EDITORIAL

Et vive notre démocratie

Etude de Maître Lélia Emmanuelle Francia LOUBOTA
Notaire
Boîte postale 4315
Tél: 06 677 74 75 / 05 088 93 97
E-mail: loubota.lelia@outlook.com
Pointe-Noire
République du Congo

ANNONCE LEGALE

ONESUBSEA OPERATIONS LIMITED (CONGO BRANCH)

RESOLUTION DE LA CREATION DE LA SUCCURSALE DE POINTE-NOIRE

Aux termes du Certificat du Directeur de la société dénommée ONESUBSEA OPERATIONS LIMITED, société à responsabilité limitée de droit écossais, rédigé le 2 novembre 2025, au siège de ladite société sis à Badentoy Avenue, Badentoy Industrial Park, Portlethen Industrial Estate, Portlethen, Aberden, Scotland, AB124YB, Royaume-Uni, Immatriculée sous le Numéro SC226359;

Il a été résolu de la création d'une succursale de la société **ONESUBSEA OPERATIONS LIMITED** à PointeNoire, République du Congo, dont le siège est sis à:

«Pointe-Noire, Avenue Emmanuel DADET, Immeuble SOCOTRANS, Centre-Ville, Emery Patrice LUMUMBA»

Le Certificat du Directeur rédigé, même date, a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Lélia Emmanuelle Francia LOUBOTA, Notaire à Pointe-Noire, le vingt-cinq juillet deux mille vingt-cinq, enregistré au service de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre (EDT) de Pointe-Noire Centre, le vingt-neuf juillet de la même année, folio 137/16, n°1544.

REPRESENTANT DE LA SUCCURSALE DE POINTE-NOIRE

Monsieur **GODFREY Gavin William** est le représentant de la succursale de Pointe-Noire.

REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT

MOBILIER

L'acte portant dépôt dudit Certificat a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, enregistré au registre d'arrivée sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B-00562**.

Ainsi, la succursale **ONESUBSEA OPERATIONS LIMITED (CONGO BRANCH)** se trouve immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°**CG-PNR-01-2025-B21-00010**.

IMMATRICULATIONS AU NIU ET A LA STATISTIQUE

La succursale **ONESUBSEA OPERATIONS LIMITED (CONGO BRANCH)** est immatriculée au NIU, SCIEN et SCIET, respectivement sous les numéros: P220000002107290; 2098201; 2098201012.

Pour insertion
Maître Lélia Emmanuelle
Francia LOUBOTA

UDR MWINDA

C'est officiel, pas de candidature à l'élection présidentielle!

Lors du traditionnel exercice de présentation des vœux à la presse, samedi 31 janvier 2026 à Brazzaville, Guy Romain Kinfoussia, président de l'UDR Mwinda, a annoncé qu'il ne fera pas acte de candidature à l'élection présidentielle de mars prochain. Il a profité de cette occasion pour aussi annoncer son intention de rencontrer le président de la République pour s'enquérir de la situation qui prévaut dans le Pool et «s'accorder pour une solution apaisée qui préserve l'unité nationale et consolider notre appartenance à la même nation».

Au Congo, la classe politique est déjà d'attaque pour l'année 2026 qui sera marquée par une élection présidentielle plus ou moins attendue, le 15 mars 2026. Les principaux leaders sont en train de donner le ton des joutes électorales à venir. Guy Romain Kinfoussia, président de l'UDR Mwinda, le parti créé par feu André Milongo, ne veut pas s'aventurer à se présenter à cette élection. «A 85 ans, je n'ai plus l'âge de me présenter à l'élection présidentielle. Place aux jeunes!», a-t-il tout simplement déclaré, face à l'assistance des invités spéciaux au premier rang desquels, des membres de la plateforme de l'opposition.



Guy Romain Kinfoussia

Cependant, le parti pourrait soutenir un candidat ayant pour préoccupation générale «le développement du Congo dans la paix»

Guy Romain Kinfoussia a réitéré l'important rôle de la presse: informer, éclairer, interpeller, structurer le débat public et contribuer à forger la conscience citoyenne. «A ce titre, votre rôle dépasse largement la simple diffusion de l'information: vous participez à la construction de notre avenir collectif. Usez donc pleinement de la liberté de la presse», reprenant la devise du Canard enchaîné, «La liberté de la presse ne s'use que quand on ne s'en sert pas».

Pour le leader de l'UDR Mwinda, l'élection présidentielle de 2026 pourrait être une solution à la crise qui plombe le pays, si elle est suivie par le «Dialogue de bonne intelligence» qu'il

souhaite de tous ses vœux. Dans cette dynamique, a-t-il soutenu, la presse est un partenaire stratégique, car «aucun dialogue durable ne peut s'installer sans une information crédible, accessible et responsable». Il souhaite que l'année qui s'ouvre soit celle du «dialogue responsable, de la maturité politique et de la cohésion nationale». Il s'agit, selon lui, d'élever le niveau du débat public, de refuser la violence verbale, la manipulation et la stigmatisation, et de promouvoir une culture démocratique apaisée. Notons que les vœux à la presse étaient suivis de l'assemblée générale de la Fédération UDR Mwinda Brazzaville, point de départ de la restructuration de tout le parti.

Jean ZENGABIO

Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire
Titulaire d'un Office sis à Brazzaville (République du Congo)
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
1^{er} étage Immeuble abritant le Restaurant «JAIPUR»
En face de Congo Telecom, Centre-ville,
Tél.: 00 (242) 04 423 14 44, B.P.: 1444,

AVIS D'OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE DE LA SOCIETE DENOMMEE «UNION MARKET»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 FCFA
Siège social à Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2024-B13-0011

Suivant acte authentique reçu en date à Brazzaville du deux décembre 2025 par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire en la résidence de Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville, la Plaine le jour même, sous folio 211/39 N°6653, il a été ouvert un Etablissement secondaire de la société dénommée UNION MARKET, société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège d'activités: Le siège dudit Etablissement est situé à Brazzaville (République du Congo) au numéro 78 de la rue Makoko, quartier Poto-Poto, Arrondissement 3.

tabacs manufacturés (importation-exportation, vente des diverses denrées alimentaires).

Nom commercial et Enseigne: UNION MARKET.

Gérant: Monsieur SYLLA Ibrahima

Dépôt légal: Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 03 décembre 2025.

Pour avis
Me Félix MAKOSSO LASSI
Notaire

Objet: Commerce de gros de produits alimentaires, boissons et

Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire

Titulaire d'un Office sis à Brazzaville
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
1^{er} étage Immeuble abritant le Restaurant «JAIPUR»
Face Congo Telecom, Centre-ville, Brazzaville, (République du Congo)
Tél.: 00 (242) 04 423 14 44, B.P.: 1444,

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE «SMART CONSTRUCTION CONGO»

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000.000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu en date à Brazzaville du 05 décembre 2025 par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire en la résidence de Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 11 décembre 2025, sous folio 229/5 N°232, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée

Objet: La société a pour objet tant sur l'étendue du territoire de la République du Congo que partout **ailleurs à l'étranger:** Les activités du Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

La société peut en outre accomplir, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement.

Dénomination: La société a pour dénomination: **SMART CONSTRUCTION CONGO.**

Siège social: Le siège est fixé à Brazzaville au numéro 4 de la rue Mvouti, quartier Ouenze, Arrondissement 5.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Capital: 1.000.000 FCFA, divisé en 100 actions de 10.000 FCFA chacune, toutes de même catégorie.

Administration: Monsieur **KOUNKOU Ulysse Frantz** est nommé aux fonctions de Gérant.

Dépôt légal: Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B12-00321**.

Pour insertion légale
Me Félix MAKOSSO LASSI
Notaire

OFFICE NOTARIAL

MAITRE ARTHUR CHAQUIN LOEMBET LIBI

Avenue de la paix, 01 bis rue Kellé, en face de l'Ecole privée conventionnée catholique
Père François LIBERMANN, Arrondissement 4 Moungali-Brazzaville
Tél. (+242) 06.943.43.87 *06.752.10.15 * 04.465.26.24
E-Mail: arthurloembet@gmail.com // efudeloembe@gmail.com,
Brazzaville-République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Arthur Chaquin LOEMBET LIBI, Notaire en la résidence de Brazzaville, le douze décembre deux mil vingt-cinq, enregistré à Brazzaville, à la recette des impôts de Talangaï le vingt-deux décembre de la même année, sous le Folio 235/2 n°955.

Il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes:

- **Dénomination:** GROUPE WELCOM EXPRESS BUSINESS

- **Forme:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)

- **Capital:** Un Million (1.000.000) de Francs CFA.

Siège social: 11 rue Léfini, Arrondissement 4, Moungali-Brazzaville.

Objet social: La société a pour objet tant au Congo qu'à l'étranger:

Transport Maritime et côtier;

Transit-Logistique; Trading;Scieries et coupe de bois;

Agriculture, Pisciculture et élevage; Télécommunication;Bâ-

timents et travaux publics;Fournitures de bureau; Alimentation; Habillement;

Et plus généralement, la participation dans toute entreprise ou société créée ou à créer, ainsi que la réalisation de toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes

Durée: 99 ans.

Gérant: Monsieur Kramis Abdallah OMBOLA

RCCM: CG-BZV-01-2026-B13-00039 du 14 Janvier 2026

Pour avis
MAITRE ARTHUR CHAQUIN LOEMBET LIBI
NOTAIRE

LEKOUMOU

Mme Mboukou-Kimbatsa Goma en apôtre de la paix

La ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, a mené une tournée dans les cinq districts de la Lékoumou du 26 janvier au 3 février 2026, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation pour promouvoir la paix. Les populations, venues en masse pour l'écouter, ont exprimé leur soutien au Président Denis Sassou-Nguesso, l'appelant à se porter candidat aux prochaines élections. Cet événement s'est déroulé en présence des autorités administratives, militaires et religieuses, soulignant l'unité au sein du département.

L'initiative de la ministre a été saluée par les sages et notables de la Lékoumou, qui avaient précédemment remis au Chef de l'État les attributs de commandement lors de l'inauguration de l'hôpital général de Sibiti, le 21 novembre 2025.

Malgré les efforts de restauration de l'autorité de l'État dans le Pool, Mme Mboukou-Kimbatsa Goma a consacré du temps pour rencontrer ses concitoyens afin de les sensibiliser à l'importance de la paix, essentielle à tout avancement.

Les filles et fils de la Lékoumou ont réaffirmé leur attachement au Chef de l'État et soutenu son œuvre de développement national. «*Nous serons unis pour assurer sa réélection dès le premier tour, le 15 mars prochain*», ont-ils déclaré.

Le pèrle de la ministre a commencé à Sibiti district, notamment dans les villages de Mambouana, Bihoua et Kolo, où elle a rappelé: «*Je suis ici en tant que fille de la Lékoumou*». Elle a souligné l'importance de discuter avec les populations sur trois points clés: la paix, les engagements des sages et notables, et les élections présidentielles à venir.

Insistant sur la nécessité de maintenir la paix, la ministre a appelé les parents à jouer un rôle actif dans l'éducation de leurs enfants: «*La paix, nous l'avons désirée. Elle doit être ancrée dans notre façon de vivre*», a-t-elle déclaré.

À Bambama, la population a chaleureusement accueilli la ministre, exprimant son désir de vivre en paix. Le sous-préfet a énuméré les nombreux défis auxquels son district fait face. «*Je prends bonne note et je vous promets de les mettre sur la table du Gouvernement*», a assuré la ministre, exhortant chacun à œuvrer pour garantir la paix au quotidien.

À Zanaga, une salle comble a vibré d'enthousiasme, créant



La ministre en apôtre de la paix



La preuve de l'attachement des populations à la paix

un moment de partage et de fraternité. Les sages ont exprimé leur soutien à la candidature du Président lors des élections de mars prochain. Le sous-préfet, Dieudonné Ondouma, a affirmé le soutien inconditionnel de la population envers les initiatives du Chef de l'État pour maintenir la paix.

Il a rassuré la ministre que la paix et la quiétude règnent à Zanaga et que les populations seraient prêtes à accomplir leur devoir le 15 mars prochain, tout en épinglant les défis à relever dans le district, notamment l'électrification, le conflit hommes-pachydermes et le mauvais état des routes, etc.

À Komono, la cérémonie a eu lieu dans une ambiance festive, où la ministre a souligné

l'adhésion au projet présidentiel. «*Nous sommes là pour expliquer aux populations que la paix doit à jamais s'enraciner dans les cœurs des enfants de la Lékoumou*».

Les jeunes de Komono ont également exprimé leur soutien à la candidature du Chef de l'État.

À Sibiti, une foule enthousiaste attendait la ministre dans la salle de banquets des douanes, où les personnes vivant avec handicap ont exprimé leur soutien à la candidature du Chef de l'État. Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a centré sa communication sur la préservation de la paix, les engagements pris par les sages et notables de la Lékoumou et les dates des prochaines élections présiden-

tielles, suscitant l'adhésion de la population.

À Mayéyé, un culte œcuménique a ouvert la cérémonie, marquée par un fort message de paix et d'unité. Le rond-point où se tenait la cérémonie sous forme de méga-meeting, était rempli de monde, témoignant d'une liesse totale et d'un enthousiasme palpable. Les banderoles aux couleurs du MAR, dont la ministre est la commissaire politique pour la Lékoumou, étaient omniprésentes, reflétant les actions admirables qu'elle mène pour la population. D'où la grande mobilisation constatée.

Le sous-préfet a évoqué les difficultés vécues par son district, tandis que les représentants des communautés et les populations autochtones ont encouragé le Président à se porter candidat.

S'exprimant en langue Lali, la ministre a conclu en appelant à la cohésion sociale, à l'amour et à la solidarité pour construire un avenir meilleur. Dans la foulée de cette sensibilisation, la ministre a distribué des kits de vivres et de non vivres pour témoigner son attachement aux populations.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Editorial

Et vive notre démocratie !

À quelques semaines de l'élection présidentielle du 15 mars, le paysage politique est rempli de points d'interrogations. Avec une prédominance pour l'indifférence. Le principal parti de l'opposition, l'UPADS de Pascal Tsaty Mabiala, affirme que les dés sont pipés ; il renonce donc à présenter un quelconque candidat. Ceux qui se réclament de la majorité, sachant leur affaire assurée, donnent de la voix pour que le candidat unique soit assuré d'une victoire indiscutable dès le premier tour. Telles que se présentent les choses, il ne s'agirait pas d'un oracle difficile : sans opposants d'envergure, celui qui représentera le PCT aura un véritable boulevard devant lui. Un coup KO, et vive la démocratie de chez nous ! Toutes les théories fumeuses sont de sortie. On veut nous persuader que l'élection à la congolaise est la plus merveilleuse de toutes ; que nos acteurs sont les plus parfaits, même quand nous savons tous les micmacs qui conduisent à écarter plus ou moins avec ménagement un candidat. Nous savons que l'élection de mars prochain est déjà jouée d'avance. Les protagonistes savent le poids nul que pèsent tous ceux qui braillent au nom d'une démocratie dévoyée. Mais que nous continuons d'invoquer au nom de tous les principes qui étaient jadis à la base du multilatéralisme que nous pleurons maintenant. Pour les élections à venir où l'opposition qui compte a volontairement choisi de se tenir à l'écart, nous ne savons pas quelle valeur nous accorderons à la réalité d'un vote qui s'obtiendra sans les voix de l'opposition. La faute n'est pas à attribuer à quelqu'un en particulier : «*vous n'avez pas voulu aller au vote, tant pis !*» diront les tenants de la majorité. «*Vous avez voulu nous entraîner dans un vote où les dés étaient pipés ! Et vous souhaitiez que nous fassions semblant ? Peu pour nous !*». Et nous en restons là. C'est à ce «*jeu*» que nous sommes. Cela continuera ainsi, parce que nous sommes habitués à cela et que seuls, de temps en temps, quelques coups de feu viennent nous changer de l'ordinaire, des débuts d'incendie qui caractérisent chaque élection chez nous depuis des décennies.

Albert S. MIANZOUKOUTA

rendez-vous. À quelques mois de cette consultation, Pierre Ngolo a formulé un vœu appuyé: que «*ce grand rendez-vous de la démocratie*» se déroule dans la paix, conformément au souhait du Chef de l'État, et qu'il «*porte confirmation de la démocratie*».

Le président du Sénat a insisté sur la nécessité de prendre toutes les dispositions pour éviter tout désordre dans un contexte où les lendemains d'élections présidentielles sont souvent marqués par des tensions. En écho, le Premier ministre a appelé la deuxième chambre du Parlement à jouer pleinement son rôle. «*Nous espérons que nous bénéficierons, à titre individuel peut-être collectif, de votre contribution dans l'atteinte des missions que le peuple nous a confiées*», a déclaré Anatole Collinet Makosso, soulignant l'importance d'un engagement partagé.

Le chef du Gouvernement a plaidé pour une mobilisation de tous afin que l'échéance électorale se déroule «*dans la paix, dans une ambiance bon enfant*», à l'image, selon lui, d'un pays qui a inscrit le renouvellement de ses instances dirigeantes par les urnes «*comme une*

tradition depuis plus d'un quart de siècle».

Et d'ajouter: «*À échéances régulières, le Congo a réussi à organiser ses élections. On peut se permettre de dire que ce n'est pas donné à tous les pays du continent de s'imposer cette rigueur, cette discipline à chaque instant*». Une profession de foi conclue par l'assurance que le Gouvernement croit à la réussite de la prochaine présidentielle.

Sur le plan institutionnel, la conférence des présidents a également arrêté son agenda législatif. Devant la presse, la deuxième secrétaire du Sénat a fait état de six affaires inscrites à l'ordre du jour.

La situation sécuritaire dans les départements du Pool et du Djoué-Léfini s'est invitée au cœur des échanges. «*Cette communication a permis à la conférence des présidents d'être édifiée sur les efforts consentis par le Gouvernement pour préserver la paix dans ces deux départements*», a-t-on indiqué, preuve que, derrière l'agenda parlementaire, la question de la stabilité demeure un fil conducteur des débats.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

PARLEMENT

Le Sénat sonne l'heure de la présidentielle apaisée

Sous les lambris du Sénat, l'atmosphère était à la fois solennelle et lourde d'engagements. Le 25 janvier à Brazzaville, le président de la haute chambre, Pierre Ngolo, a patronné la 8^e session de la conférence des présidents, en présence d'une importante délégation gouvernementale conduite par le Premier ministre, chef du Gouvernement, Anatole Collinet Makosso. Une rencontre inaugurale pour l'année 2026, que le président du Sénat a aussitôt placée sous le signe d'une échéance majeure: l'élection présidentielle à venir.



Pierre Ngolo

«*Cette rencontre est la première de l'année (...) Nous allons pour cette année 2026 avoir à organiser une*



Anatole Collinet Makosso

élection présidentielle, une consultation majeure», a-t-il déclaré, rappelant l'ampleur politique et symbolique du

Etude de Maître Christèle Eliane BOUANGA-GNANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO

Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél : 05 736 64 64105 539 37 46 République du Congo

INSERTION LEGALE

«VISION CELESTE» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital social de Francs CFA : Un Million (1 000 000)

Siège social : Centre-ville vers l'hôtel Migitel

Pointe-Noire

République du Congo

RCCM : CG-PNR-01-2013-B13-01027

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL - MODIFICATION DE L'ARTICLE 2 DES STATUTS MISE A JOUR DES STATUTS

Suivant Procès-verbal des résolutions extraordinaires de l'Associé Unique de la société «VISION CELESTE» SARLU en date du 20 janvier 2026, reçu par la Notaire soussignée le 22 janvier 2026 enregistré à Pointe-Noire, folio 015/5,

n° 250 ; l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes :

1- Extension de l'objet social ;

3- Modification de l'article 2 des statuts ;

4- Mise à jour des statuts ;

5- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par le dépôt dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 janvier 2026, conformément à la législation en vigueur sous le numéro CG-PNR-01-2026-M-07270.

Fait à Pointe-Noire, le 29 janvier 2026

Pour mention

Maître Christèle Eliane
BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire

DIPLOMATIE

Le Sénégal et le Congo veulent renforcer leur coopération

Du 2 au 3 février 2026, le Président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, a effectué à Brazzaville, une visite officielle qui a inclus un entretien en tête-à-tête avec le Président Denis Sassou-Nguesso. Lors de son séjour, il a également rencontré la communauté sénégalaise à Brazzaville et a visité le mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, afin de raviver la mémoire du Sergent Malamine Camara.



Denis Sassou-Nguesso



Bassirou Diomaye Faye

Au cours de sa visite, M. Bassirou Diomaye Faye a évoqué les perspectives de coopération entre le Congo et le Sénégal. Selon lui, le rôle significatif du Sergent Malamine Camara dans l'histoire du Congo est un atout unique à valoriser sur le plan culturel et au-delà, en s'imposant comme un moteur pour renforcer la coopération bilatérale et multilatérale.

Et ajouté : « J'ai beaucoup appris lors de ma visite au mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. Nos échanges avec le Président Sassou-Denis m'ont montré l'importance de connaître et de transmettre cette histoire aux générations actuelles et futures, pour en faire un pilier fondamental de notre relation ».

Concernant les vingt accords signés à Dakar entre le Congo et le Sénégal en 2018, le Président sénégalais a souligné que ces accords sont régulièrement revisités. « L'année dernière, lors de nos discussions avec le Président Sassou, il a été convenu

qu'un buste du Sergent Malamine soit érigé au niveau du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, renforçant ainsi coopération culturelle qui mérite encore de nombreux développements. Nous en discuterons dans le cadre de la grande commission mixte. L'évaluation de notre partenariat sera faite pour consolider davantage cet aspect de notre coopération bilatérale ».

M. Bassirou Diomaye Faye a regretté que les relations commerciales et économiques entre les deux ne soient pas à la hauteur de la cordialité de ses échanges avec le Président congolais, soulignant la nécessité de renforcer les liens dans les domaines de l'artisanat et la santé, où le Sénégal possède une solide expertise, ainsi que dans le secteur pétrolier, où

le Congo a une expérience forte. Les deux Chefs d'Etat ont également discuté de la formation des jeunes. Le Sénégal dispose d'établissements d'enseignement supérieur de qualité. Avant de se concentrer sur le pétrole, le Sénégal était principalement un pays agricole, avec une vaste expérience dans le secteur et dans l'élevage.

Pour le Président Denis Sassou-Nguesso, l'Afrique doit se lever et ne pas perdre cette bataille du panafricanisme. Nous avons la chance d'avoir une nouvelle génération de dirigeants qui doivent s'engager activement dans cette lutte, tout comme l'avaient fait nos prédécesseurs.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CATHOLIC RELIEF SERVICES – CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

CRS appui la validation provisoire du Plan Stratégique 2026-2035 de la Conférence Épiscopale du Congo



A travers sa collaboration à cet atelier, Catholic Relief Services, en tant qu'organisation sœur de

La Conférence Épiscopale du Congo (CEC) a franchi une étape importante dans son processus de réforme en validant provisoirement son Plan Stratégique 2026-2035 au niveau de ses commissions et structures. Cette avancée marque un tournant dans la manière dont l'Eglise catholique entend organiser son action pastorale, sociale et institutionnelle pour la prochaine décennie.

Elaboré avec l'appui technique et financier de la CEC, cette validation est intervenue à l'issue d'un atelier tenu le 22 janvier 2026, réunissant les représentants des commissions épiscopales, des structures spécialisées de l'Eglise, des experts et partenaires techniques et financiers, dont Catholic Relief Services (CRS) représentée par la Chargée de la Sauvegarde et du Renforcement des Capacités chez les Partenaires. Les travaux ont été conduits sous la coordination du Secrétariat Général de la CEC. L'ambition est de disposer d'un cadre clair de planification et de pilotage, permettant de renforcer l'efficacité pastorale, la transparence institution-

nelle et la crédibilité de l'Eglise auprès des fidèles, des citoyens et des partenaires. Le document servira de référence opérationnelle pour orienter les actions de l'Eglise catholique au Congo sur la période 2026-2035. Ce Plan Stratégique provisoire repose sur quatre axes majeurs, déclinés en objectifs et actions prioritaires afin de structurer l'action de l'Eglise :

- La dynamisation liturgique et l'inculturation, visant à revitaliser la vie liturgique en tenant compte des réalités culturelles locales, tout en préservant l'intégrité de la foi ;
- L'autonomie, la performance et la crédibilité institutionnelle, avec pour objectif d'assurer la viabilité économique et une gestion transparente des ressources de l'Eglise ;



Vue globale de l'audience lors de la réunion

- L'engagement écologique et la sauvegarde de la Création, pour contribuer activement à la protection de l'environnement et à la promotion d'un développement durable ;
- La modernisation de l'évangélisation et transformation numérique, axée sur la professionnalisation de la communication et l'intégration des outils numériques dans la mission pastorale et la gestion administrative. À l'issue des échanges, quatre priorités stratégiques ont été provisoirement validées :

- Le renouveau missionnaire, à travers la dynamisation de la catéchèse, de la liturgie et de la formation continue du clergé et des laïcs, sous la coordination du Conseil National de l'Apostolat des Laïcs et Catholiques du Congo (CNALC) ;
- L'impact social et la santé, avec une meilleure coordination des interventions humanitaires et de la pasto-



Vue sur l'atelier d'élaboration du plan stratégique

- L'excellence éducative et éthique, visant à positionner l'enseignement catholique et l'Académie pour l'Éthique comme des références nationales ;
- L'autonomie financière et la gouvernance, fondée sur la professionnalisation de la gestion, la sécurisation du patrimoine juridique et le développement d'activités génératrices de revenus.

L'Eglise, soutient la détermination de la Conférence Episcopale du Congo de poser les fondations d'une Eglise plus missionnaire, autonome, et résolument engagée dans la transformation sociale et spirituelle du pays, au service de la communauté.

L'équipe de rédaction
de CRS

GOUVERNANCE SCIENTIFIQUE

L'Académie des sciences et technologies du Congo prépare le cap 2026

L'Académie des sciences et technologies du Congo (ASTC) a tenu à Brazzaville, le 30 janvier 2026, une assemblée générale décisive marquée par l'adoption à l'unanimité de son rapport d'activités et de son rapport financier couvrant la période 2021-2026. Cette rencontre a permis de faire le point sur le fonctionnement de l'institution tout en esquissant les priorités à court et moyen termes.

Présidée par le professeur Itoua Ngaporo, président de l'ASTC et délégué général à la recherche scientifique et technologique, la session s'est déroulée au Centre national de référence de la drépanocytose. Elle s'inscrit dans une dynamique de consolidation de la gouvernance interne et de clarification du rôle stratégique de l'Académie dans l'appui aux politiques publiques. Institution savante créée en 2011, l'ASTC a pour vocation de conseiller l'État et de contribuer à l'orientation des choix nationaux en matière de sciences, de technologies et d'innovation. Dans un contexte de recherche de diversification économique, ses membres ont réaffirmé la nécessité de renforcer l'ancrage de la science dans les processus de décision. Le bilan présenté fait état d'actions menées dans la production d'expertise scientifique, l'encadrement des compétences et la participation aux réflexions na-

tionales, malgré des contraintes structurelles persistantes. Parmi les priorités identifiées figurent notamment la reconnaissance institutionnelle formelle de l'Académie et l'obtention d'un siège



Le présidium



Les membres de l'ASTC

propre, considérées comme des leviers essentiels pour améliorer son efficacité. Des signaux encourageants ont toutefois été relevés, à la suite de l'audience récemment accordée au bureau de l'ASTC par le ministre de la Recherche scien-

tifique et de l'innovation technologique, Rigobert Maboundou. Cette rencontre est perçue comme une étape importante vers un renforcement du positionnement institutionnel de l'Académie. L'assemblée générale a égale-

ment été marquée par l'élection de nouveaux membres au sein des instances dirigeantes. Ce renouvellement vise à renforcer les capacités de pilotage et à insuffler une dynamique nouvelle, en phase avec les enjeux contemporains de la gouvernance scientifique. À l'horizon 2026, l'Académie des sciences et technologies du Congo entend ainsi consolider son rôle de cadre de réflexion et de proposition, au service du développement scientifique, technologique et économique du pays. Une ambition qui repose sur une gouvernance renforcée et une meilleure intégration de la science dans les priorités nationales.

Cyr Armel YABBAT-NGO

VIE DES PARTIS POLITIQUES

Le Club 2002 PUR célèbre ses 24 ans

Le Palais des congrès de Brazzaville a été le théâtre, le samedi 31 janvier dernier, de la fête marquant le 24^e anniversaire de la fondation du Club 2002 PUR (Parti pour l'unité et la République), créé le 30 janvier 2002 par le révérend et sénateur Wilfried Guy César Nguesso. L'événement, organisé sous la direction de Juste Désiré Mondélé, secrétaire générale du parti, a rassemblé de nombreux militants, cadres et partisans de la majorité présidentielle dans une ambiance à la fois commémorative et politique.

La célébration a débuté dans un climat chargé d'émotion, avec un hommage à des figures disparues du parti, suivi d'un retour sur l'histoire et les objectifs du Club 2002 PUR. Né dans le contexte d'une période d'après-guerre, le parti s'est imposé dès ses débuts comme un mouvement de rassemblement, prônant l'unité nationale et promouvant des valeurs telles que la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble. À 24 ans, le Club revendique un parcours ponctué d'engagements constants en faveur de la stabilité institutionnelle et du progrès démocratique. Dans son discours, Juste Désiré Mondélé a affirmé que le Club 2002 PUR a atteint «l'âge de la maturité politique», ayant surmonté des défis et joué un rôle actif dans les moments clés de la vie politique nationale. Il a également souligné la structuration du parti à la base, dans tous les départements du pays, et la promotion des membres devenus, au fil des ans, élus locaux, parlementaires et membres de l'exécutif. Cette longévité, a-t-il ajouté, témoigne de la solidarité idéologique d'un parti ancré dans les principes

de la démocratie chrétienne et du respect des institutions républicaines. Le point culminant de la célébration a été la lecture de deux motions qui ont réaffirmé l'orientation politique du Club 2002 PUR. Par l'intermédiaire de Louis Gabriel Missatou, porte-parole du parti, une motion de soutien à la candidature du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, pour l'élection présidentielle de mars 2026 a été adoptée, louant son rôle dans la consolidation de la paix, la stabilité politique et les progrès socio-économiques réalisés par le pays. Les intervenants ont insisté sur la nécessité de rester vigilants face aux tentatives de déstabilisation et de mobiliser les forces de la majorité présidentielle pour protéger les acquis démocratiques. L'autre motion, d'encouragement, a été adressée au président fondateur, Wilfried Guy César Nguesso, en mettant en avant sa vision du leadership politique, fondée sur la discipline, la responsabilité et l'encadrement moral des militants. Cette reconnaissance collective a rappelé le rôle clé du fondateur



Juste Désiré Mondélé prononçant son discours de circonstance



Les militants et sympathisants du Club 2002-PUR

dans l'orientation stratégique du parti et son engagement constant aux côtés des institutions de la République. La forte mobilisation observée au Palais des congrès de Brazzaville, avec la participation de partis alliés tels que le Parti congolais du travail (PCT) et le Rassemblement citoyen (RC), a illustré la cohésion de la majorité présidentielle

face aux enjeux à venir. À l'issue de cette célébration, le Club 2002 PUR s'est présenté en ordre de bataille, déterminé à convertir cette mobilisation militante en succès électoraux, fidèle à sa devise fondatrice : l'amour de la patrie et le service de la République.

Gaule D'AMBERT

COUP D'Oeil EN BIAIS

Nouvelle concertation politique à Djambala

L'élection présidentielle pointe à l'horizon. Comme à la veille de chaque élection présidentielle, le même scénario se répète: des concertations politiques. Selon des sources concordantes, l'annonce a été faite à l'occasion de la conférence des préfets, le 29 janvier 2026 à Djambala. Il s'agirait de réunir les partis politiques afin de s'accorder sur les conditions d'organisation et de préparation du scrutin du 15 mars 2026. La classe politique congolaise se réunira avant la fin de ce mois à Djambala, dans les Plateaux. La question qu'on se pose est de savoir si toute la classe politique sera présente à cette concertation. Les critères de participation ne sont pas connus. D'ores et déjà, les avis divergent sur son ordre du jour, selon que l'on se situe dans la majorité présidentielle, l'opposition dire radicale, modérée ou la société civile. Beaucoup de recommandations des dernières concertations dans le but d'améliorer la gouvernance électorale n'ont toujours pas été appliquées. «A quoi bon se présenter là-bas puisque les dés sont déjà pipés ?», s'interrogent les sceptiques.

Enterré à la sauvette...

Plus d'une semaine après la découverte du corps sans vie d'un nouveau-né à la lisière du quartier Diata et le Campus universitaire de l'ENS à Brazzaville, les circonstances choquantes de cet infanticide soulèvent des interrogations profondes sur l'identité de la mère et les motivations derrière cet acte atroce. D'après des informations de sources concordantes, le nourrisson a été enterré dans un petit trou creusé sur place. Le voisinage maudit l'auteur de cet acte. Il paraît que l'enquête continue et les circonstances de la mort du nourrisson sont toujours à l'étude.

A Diata, la prostitution bat son plein

La prostitution dans ce quartier de l'arrondissement 1 Makélékélé, connaît une croissance qui commence à inquiéter plusieurs observateurs. Des nganda comme "Macumba", dans la rue du Pool, "Bénédiction", dans la rue Mbongui et "Chica", avenue du 5 Février, sont devenus des grands repères où prospère ce phénomène vieux comme le monde. Là-bas, «le soleil ne se couche jamais», affirme un lecteur. Les mineures y exercent sans être inquiétées. Il affirme aussi que des étudiantes du Campus de l'ENS, dans l'oisiveté à cause de la grève qui perdure à l'Université Marien Ngouabi, auraient grossi les rangs des prostituées de ces lieux. Des agents de la Force publique, jeunes, y sont réputés comme de bons clients. En tout cas, les organisations de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles devraient y mener des campagnes intenses de sensibilisation.

PREVALENCE

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital De 1.000.000 De F.CFA
Siege Social : Quartier Ngoyo Sema CQ 602, Pointe-Noire, République Du Congo
RCCM N° : CG-PNR-01-2025-B-00232

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION

Aux termes des statuts reçu par Me Vanessa U. V. NOUNGUINI BOLLEM EKONDZA, Notaire, en date du 20 mars 2025, enregistré à Pointe-Noire, au domaine des timbres le 31 Mars 2025, sous le folio 061/03 N° 227, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle immatriculée au RCCM de Pointe-Noire sous le N° CG-PNR-01-2025-B-00232 en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : PREVALENCE ;
Forme : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) ;
Capital : Un million (1.000.000) de Francs CFA ;
Siège social : Quartier Ngoyo Sema, CQ 602 ;
Objet: Formation, accompagnement des entreprises ; vente des EPI/EPC ; travaux d'installation en entreprises ; prestation de service ; mise à disposition du personnel ; Durée : 99 Ans ;
Gérant : Sébastien Michel Julien BOUZIAI
RCCM : CG-PNR-01-2025-B-00232

Pour avis Le Gérant

JOURNEE MONDIALE DE LA LEPRE

Prendre soin des malades dans la société

La léproserie de Kinsoundi, dans le premier arrondissement de Brazzaville, tenue par Sr Noemi Swieboda, de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cracovie, a célébré dimanche 25 janvier 2026 la 73 Journée mondiale de la lèpre. L'événement a rassemblé malades et anciens malades, responsables de l'hôpital, représentants de la Fondation Raoul Follero et du Programme national de lutte contre la lèpre, ainsi que la communauté locale.

La cérémonie a débuté par une messe célébrée par le père Jean Constant Nganga Silaho, trinitaire, curé de la paroisse Sainte Trinité de Kinsoundi-Barage, animée par le groupe Yamboté. Il a souligné l'importance de la prière et de la spiritualité dans le soutien aux personnes touchées par la lèpre et les maladies négligées. Le directeur de l'hôpital de référence Raymond Poaty a ouvert la rencontre par un mot de bienvenue, rappelant l'engagement de son établissement à accompagner les malades, non seulement dans leurs soins médicaux, mais aussi dans leur inclusion sociale et leur dignité. L'appel de la Fondation Raoul Follero a insisté sur la nécessité de proximité et de solidarité avec les

malades, tout en encourageant l'attention portée aux autres maladies négligées, afin de recadrer, soutenir et montrer de l'amour aux personnes touchées. Le Dr Axel Julius Aloumba, représentant du directeur national du Programme national de lutte contre la lèpre, le pian et l'ulcère de Buruli, a rappelé que la lèpre n'est pas une maladie du passé, elle reste une réalité pour des millions de personnes. Il a souligné que la stigmatisation sociale est souvent plus lourde que la maladie elle-même et persiste même après le traitement. Au Congo, environ 200 personnes sont touchées par la lèpre chaque année, mais le traitement est gratuit et permet de prévenir les handicaps permanents. La formation des agents

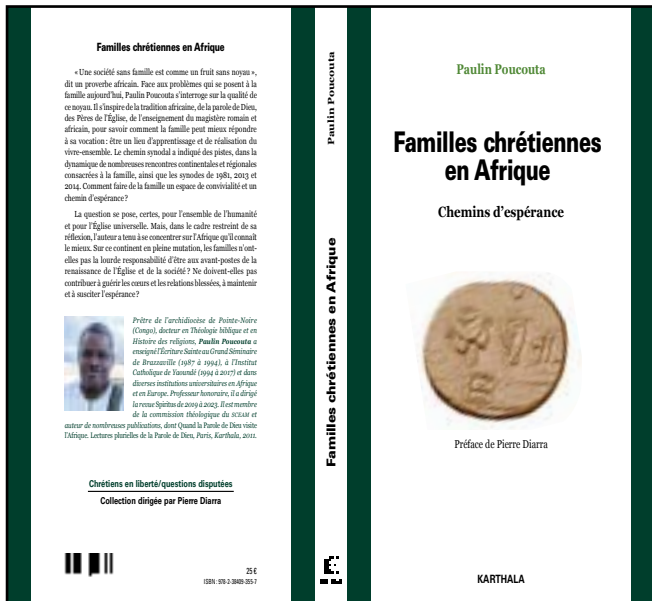


Sœur Noemi Swieboda entourée des malades et anciens malades.

de santé et le dépistage précoce restent essentiels, tout comme l'engagement des partenaires pour garantir un financement durable et soutenir l'inclusion sociale des malades. Le vice-président de l'association congolaise Raoul Follero a remercié tous les acteurs impliqués dans la lutte contre la lèpre et salué la résilience des malades et anciens malades. Des initiatives simples et efficaces, comme la physiothérapie adaptée ou la réalisation de compresses stériles, illustrent le courage et la créativité du

personnel de santé et des bénévoles. La cérémonie s'est conclue par la rappel du curé de la paroisse que solidarité, respect et humanité doivent guider l'accompagnement des personnes touchées par la lèpre. Cette journée a réaffirmé que les malades ne sont jamais seuls et que la lutte contre la stigmatisation est aussi importante que la lutte contre la maladie elle-même.

Darchevie
KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)



CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle SIENN-POH Daniel Marco, je souhaite être appelé désormais DJIO-SIENN Daniel Clément.

LA SEMAINE AFRICAINE, VOTRE JOURNAL

TOTALENERGIES EP CONGO

L'édition 2025 du Forum HSSE a tenu son pari

La société TotalEnergies EP Congo a organisé le 29 janvier 2026 à Pointe-Noire, l'édition 2025 de son Forum HSSE, consacré aux enjeux de l'hygiène industrielle, de la sécurité, sustainability et de l'environnement. Cette rencontre a réuni les entreprises partenaires autour du thème: «Bien analyser nos risques pour mieux nous protéger».

Ce cadre d'échanges entre professionnels a permis d'analyser les problématiques liées à la HSSE dans les différents domaines, à partager les difficultés rencontrées sur le terrain et à identifier des solutions concrètes afin de renforcer la prévention des risques. Cette initiative confirme l'engagement de TotalEnergies EP Congo en faveur d'une culture de sécurité forte et partagée avec ses partenaires. Dans son intervention, le Directeur des Opérations de TotalEnergies EP Congo, Olivier Sarrazat, représentant le Directeur général empêché, a salué la présence des entreprises partenaires à ce rendez-vous annuel. Il a insisté sur l'importance de l'analyse des risques en rappelant la responsabilité des managers et dirigeants dans l'impulsion de cette démarche au sein de leurs équipes. «L'analyse des risques doit être comprise

et appliquée naturellement, sans contrainte. Elle doit devenir un réflexe pour tous. Notre ambition est de trouver les leviers pour que cette pratique soit pleinement intégrée sur le terrain», a-t-il affirmé. Olivier Sarrazat a également encouragé l'utilisation de la STOP CARD. Un levier de prévention permettant d'interrompre une activité, d'analyser une situation à risque et de mettre en place des solutions adaptées avant la reprise des travaux. Il a exprimé le souhait que le Forum HSSE soit une pierre à l'édifice de la performance HSSE collective. Le Forum HSSE 2025 était l'occasion de présenter le bilan HSE de l'année écoulée. Exposé par Lionnel Petyth, Chef de division HSSE chez TotalEnergies EP Congo, ce bilan fait ressortir aucun décès n'a été enregistré durant l'année 2025. Ce résultat jugé satisfaisant demeure toutefois un appel à la



De gauche à droite Directeur des opérations Olivier Sarrazat et Lionnel Petyth Chef de division HSSE TEPC

vigilance. Lionnel Petyth a ainsi invité toutes les parties à redoubler d'effort afin de maintenir cette performance rendue possible grâce à la mise en œuvre du programme «Nos vies avant tout», lancé en 2019, en complément des dispositifs existants, à savoir: la STOP CARD, les Safety moments et les douze règles d'or. Pour l'année 2026, l'entreprise

prévoit de renforcer les ses actions de terrain à travers la Tournee sécurité conjointe visant à multiplier les échanges sur site et à sensibiliser les équipes aux réalités opérationnelles. Au cours de la rencontre, les représentants des sociétés Dietsman et CEDIS ont partagé leurs expériences en matière d'analyse de risques et de mise en œuvre de plan d'action.

Des ateliers thématiques ont aussi été organisés autour du feu vert sécurité, du droit de retrait, de la gestion du changement, de la fatigue et des facteurs humains, du leadership sécurité de l'encadrement de proximité, ainsi que de l'application opérationnelle de l'analyse des risques. À l'issue des échanges, les participants ont souligné l'impor-

tance du Forum, perçu comme un cadre d'apprentissage et de partage de bonnes pratiques: «Le Forum HSSE nous aide à traduire les actions sur le terrain et d'aligner nos entreprises sur les exigences de notre client. Il nous fournit des outils concrets pour accompagner nos équipes. Nos objectifs restent clairs: redoubler d'efforts pour atteindre zéro fatalité», ont-ils conclu.

COOPERATION

Réchauffement des relations entre la France et le Tchad

Le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno a été reçu à l'Elysée jeudi 29 janvier 2026, à l'occasion d'une visite à Paris, en France.

Avec son homologue français, Emmanuel Macron, il a acté le début d'une nouvelle ère dans les relations entre Paris et Ndjamena, qui ont connu un coup de froid en 2025. En cause la rupture par les autorités tchadiennes de l'accord militaire entre les deux pays. La décision avait conduit au départ des derniers soldats français stationnés au Tchad, il y a un an. Emmanuel Macron et Mahamat Idriss Déby Itno ont convenu d'«un partenariat revitalisé, fondé sur le respect mutuel et des intérêts partagés». A l'occasion d'un entretien de travail, les deux personnalités ont acté le début d'une nouvelle page dans la relation bilatérale entre Paris et Ndjamena. En commun, «l'un et l'autre ont agréé une série d'orientations qui constitueront le fil conducteur de la redynamisation du partenariat franco-tchadien dans les domaines d'intérêt partagé par les deux pays».



Le président Macron et son hôte

De son côté, le Tchad insiste notamment sur la recherche d'un soutien financier et d'investisseurs, ce qui colle à la position française, Paris souhaitant adopter un prisme économique et culturel dans ses relations avec les pays africains. Si aucune déclaration sur les questions sécuritaires n'a été faite, les deux Etats ont en revanche acté des intérêts convergents après avoir traversé une période de brouille, alors que Paris conserve un partenaire au cœur du continent africain dans une région particulièrement instable. Ndjamena peut compter pour sa part sur un allié fiable à un moment où la diversification engagée pour ses partenariats sécuritaires ne semble pas apporter

tous les résultats escomptés. Concernant le dossier soudanais dont la France refuse de se prononcer sur le rôle du Tchad, les deux présidents exhortent les belligérants à mettre en œuvre la trêve humanitaire proposée par le «Quad», composé des Etats-Unis, de l'Egypte, des Emirats arabes unis et de l'Arabie saoudite, appelant également à un environnement international propice à une résolution du conflit, préservant l'unité et l'intégrité territoriale du pays. «Les discussions entre la France et le Tchad se poursuivront afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi des engagements réciproques souverainement pris dans ce cadre».

Alain-Patrick MASSAMBA

NIGER

Des chefs d'Etat accusés dans l'attaque de l'aéroport de Niamey

Après l'attaque de l'aéroport Hamani Diori de Niamey survenue dans la nuit du 29 au 30 janvier 2026, le président de la transition militaire, le général Abdourahamane Tchiani a fait une déclaration publique accusant des chefs d'Etat. Il a dans un premier temps félicité l'ensemble des Forces de défense et de sécurité de son pays, mais également les partenaires russes qui ont défendu avec professionnalisme leur secteur de sécurité.



L'aéroport Hamani Diori de Niamey

Puis, il s'est attaqué à ses homologues français, béninois et ivoirien. «Nous rappelons aux sponsors de ses mercenaires, notamment à Emmanuel Macron, Patrice Talon, Alassane Ouattara, que nous les avons suffisamment écoutés aboyer qu'ils s'apprentent eux aussi à leur tour à nous écouter rugir», a dénoncé le président nigérien. Les dirigeants militaires qui ont pris le pouvoir lors du coup d'Etat de juillet 2025 entretiennent des relations tendues avec la France et le Bénin et les accusent régulièrement de tenter de déstabiliser le Niger, ce que les deux pays démentent. Depuis le coup d'Etat militaire de 2023, Abdourahamane

Tchiani a rompu ses liens militaires avec la France, l'ancienne puissance coloniale, et collabore désormais avec la Russie pour lutter contre les combattants islamistes qui sévissent dans la région depuis plus d'une décennie. Le général Salifou Modi, ministre de la Défense a indiqué que c'est un groupe de mercenaires télécommandés qui a attaqué la Base aérienne 101 de Niamey. Il a révélé que la «vigoureuse riposte aéroterrestre a permis la neutralisation de 11 autres dont la majorité est grièvement blessée, ainsi que la récupération d'importants matériels de guerre». Peu après l'attaque, le général Abdourahamane Tchiani a visité la Base militaire. L'assaut

s'est produit dans une zone stratégique de la capitale, qui accueille plusieurs installations militaires, le quartier général de la Force conjointe Niger-Burkina Faso-Mali, ainsi qu'un important stock d'uranium, au cœur d'un contentieux avec le groupe militaire français Orano. Il a blessé quatre soldats et endommagé un avion. Les Forces nigériennes affirment avoir rapidement repris le contrôle de la situation, tuant vingt assaillants et en arrêtant onze autres. Les autorités nigériennes ont également affirmé qu'un des assaillants tués serait de nationalité française.

Alain P. MASSAMBA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél : 05 736 64 64 1 05 539 37 46 République du Congo

INSERTION LEGALE

«GROUPE TAIHE» SARLU
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA : Un Million (1 000 000)
Siège social : Centre-ville vers le stade Anselmi
Pointe-Noire
République du Congo
RCCM : CG-PNR.01-2017-B13-00111

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL. REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL. MISE A JOUR DES STATUTS

Suivant Procès-verbal des résolutions extraordinaires de l'Associée Unique de la société «GROUPE TAIHE» SARLU en date du **30 octobre 2025**, reçu par la Notaire soussignée le 19 janvier 2026, enregistré à Pointe-Noire, folio **014/2**, n° **231** ; l'Associée Unique a pris les résolutions suivantes :

- 1- Extension de l'objet social ;
2. Réduction du capital social ;
- 3- Modification des articles 6 et 8 des statuts ;
- 4- Mise à jour des statuts ;
- 5- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par le dépôt dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 23 janvier 2026, conformément à la législation en vigueur sous le numéro **CG-PNR-01-2017-B13-00111**.

Fait à Pointe-Noire, le 29 janvier 2026

Pour mention
Maître Christèle Eliane BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA
46, avenue William Guynet, Immeuble Galerie marchande de l'ARC,
1er étage Centre-ville-Brazzaville
E-mail: lockochantal68@gmail.com/BP: 1542/tél : 05 556 06 19/06 666 26 82
BRAZZAVILLE-REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

«BITSOU»
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)
Au capital d'Un Million (1 000 000) de Francs CFA
Siège social sis, 83, rue du Pool quartier Diata, Arrondissement I
Makélékélé — Brazzaville RCCM : CG-BZV-01-2012-B13-00715

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du seize janvier deux mil vingt-six (16/01/2026), reçu par Maître **Chantal Josiane LOCKO-MAFINA**, Notaire, portant Procès-verbal de Décisions à caractère Extraordinaires de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «BITSOU», enregistré aux recettes des Impôts de l'EDT Plaine, le vingt-deux janvier deux mil vingt-six (22/01/2026), **sous folio 014/4, n° 0395**.

L'Associée unique et gérante a décidé de la dissolution anticipée de la société dénommée «BITSOU» SARLU et, a prononcé sa mise en liquidation.

Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, a été nommée Liquidatrice de ladite société et le siège de liquidation est fixé à l'Office Notarial sis à Brazzaville, 46, avenue William GUYNET, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage, Centre-ville.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le vingt-trois janvier deux mil vingt-six (23/01/2026). La dissolution anticipée a été inscrite à la même date au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro **CG-BZV-01-2026-M-15215**.

A compter de cette date, la société a été engagée dans le processus de liquidation.

En vertu de l'article 78 de l'Acte Uniforme portant procédures collectives d'apurement du passif, tous les créanciers sont tenus de produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication des présentes.

POUR AVIS
Maître Ch. J. LOCKO-MAFINA

COMMENTAIRE

En route pour la commémoration du 50^e anniversaire du don de la vie du cardinal Emile Biayenda

Nous poursuivons notre réflexion sur le parcours de ce pasteur zélé de l'Eglise catholique au Congo qui s'est offert en sacrifice pour sauver son peuple. Cette série va se poursuivre durant toute l'année jubilaire jusqu'à la célébration du 22 mars 2027.

Dans notre précédente édition, nous évoquions ce qui s'était passé réellement ce jour-là. Nous voulons situer nos lecteurs pour qu'il n'y ait pas de doutes et d'interrogations. Suite à l'assassinat du président Marien Ngouabi, le vendredi 18 mars 1977, le peuple congolais était en émoi et se demandait comment un président de la République peut-il être assassiné à 14h en plein cœur du centre-ville, dans sa résidence de l'Etat-Major où la garde est draconienne? Le Comité militaire du Parti (CMP) qui venait d'être installé le samedi 19 mars, avait mis en place une commission d'enquête devant statuer sur les personnes suspectées afin d'établir la lumière sur cet ignoble assassinat. Parmi les personnalités ciblées pour être entendu par la commission d'enquête, pas pour autre chose de fâcheux, il



Cardinal Emile Biayenda

y avait bien évidemment le cardinal Emile Biayenda, originaire du Pool, il faut le souligner. La rencontre entre le cardinal et les membres de la commission d'enquête était bel et bien programmée pour le mardi 22 mars dans l'après-midi. Comme je venais de le signifier dans le précédent numéro, justement cet après-midi-là, le cardinal attendait les membres de la délégation du CMP devant sa véranda à la Cathédrale. L'abbé Louis Badila, vicaire général de Brazzaville à cette époque-là qui venait de raccompagner une délégation venue

lui rendre visite, remontait vite à la Cathédrale à bord de sa voiture pour justement accueillir la délégation. En remontant l'avenue Foch, il rencontre la jeep militaire avec abord trois personnes, en provenance de la Cathédrale et qui rebroussait chemin. Les deux convois s'arrêtent et de se questionner. L'abbé Louis Badila de dire: «J'ai laissé le cardinal sur place et il vous attends». C'est ainsi que les deux convois rebroussent chemin et remontent à la Cathédrale. Le cardinal qui était debout sous la véranda, les voyant, dit alors: Je vous attendais. C'est ainsi, il prit place à bord de cette jeep militaire au milieu de ses bourreaux. En tout cas, rien ne présageait qu'il devrait avoir quelque chose de fâcheux, sinon qu'une simple rencontre fraternelle avec le Comité militaire du Parti comme annoncé dans l'objet. A bord de cette jeep, le cardinal est coincé au milieu de ses trois bourreaux et cela a dérangé l'abbé Louis Badila: «C'est une autorité ecclésiastique, et cela ne doit pas se passer ainsi», a-t-il dit. Il demande alors au cardinal de monter dans

sa voiture et de s'asseoir à la cabine. Ce dernier refuse cette proposition protocolaire. C'est donc, dans ces conditions-là, que finalement les convois démarrent de la Cathédrale. Le véhicule de l'abbé Louis Badila suit attentivement la jeep militaire qui, quelque part disparaît dans la nature. Ne pouvant plus suivre cette jeep, il repart à la Cathédrale. Ce qui est vrai c'est que la rencontre n'avait plus eu lieu à l'Etat-Major comme prévu, mais au domicile d'un officier supérieur de l'armée populaire nationale. Chers lecteurs, toutes les personnes tuées en cette période de crise politique où la cour martiale siégeait sans désespérer, leurs corps n'ont jamais été retrouvés, sauf celui du cardinal. Tout est mystère et quel mystère! Dans notre prochaine parution, nous parlerons de la Commission diocésaine du jubilé du don de la vie du cardinal Emile Biayenda: ses missions et toutes les activités y afférentes.

Pascal
BIOZI KIMINOU

COMMUNIQUE DE LA NONCIATURE APOSTOLIQUE

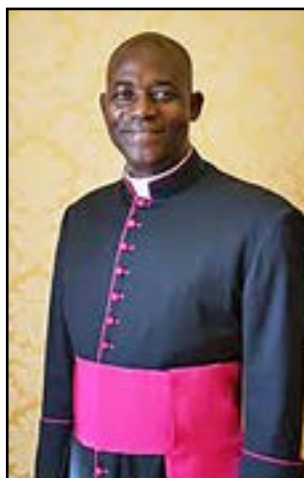
La Nonciature Apostolique au Congo a l'honneur d'informer le peuple de Dieu que Sa Sainteté le Pape Léon XIV a nommé le mercredi 28 janvier 2026, Son Excellence Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo, nonce apostolique en République du Congo. En même temps, Archevêque titulaire de Ilta.

Né le 9 avril 1972 à Gourcy en Haute-Volta, aujourd'hui Burkina Faso, il a fait ses études primaires de 1978 à 1985, avant de les poursuivre au petit séminaire Notre-Dame d'Afrique de Koudougou de 1985 à 1993. Il entre au grand séminaire Saint Jean-Baptiste de Wayalghin à Ouagadougou de 1993 à 1995 pour les études de philosophie et de théologie au grand séminaire Saint Pierre Claver de Koumi à Bobo-Dioulasso, de 1995 à 2000. Après son stage pastoral à la paroisse de l'Immaculée Conception de Tikaré, de 1997 à 1998, il est ordonné prêtre le 3 décembre 2000 pour le compte du diocèse de Ouahigouya. Ensuite, il a exercé son ministère sacerdotal comme vicaire paroissial à Notre-Dame de l'Annonciation de Bourzanga, de 2000 à 2001.

Fonctions exercées: Secrétaire de l'évêque de Ouahigouya, directeur de publication du Bulletin diocésain «ECHO du Yatenga» et vicaire dominical à la Cathédrale Notre-Dame de la Délivrance de Ouahigouya, de 2001 à 2004; Notaire du tribunal ecclésiastique diocésain et responsable du groupe des secrétaires et chanceliers des Evêchés du Burkina Faso, de 2002 à 2004.

En 2004, il a poursuivi ses études à l'Institut Pontifical pour la liturgie Saint Anselme de Rome, où il a obtenu en 2012, son diplôme de docteur en liturgie. Depuis 2010, il a été appelé à rendre ses services auprès de la section pour les Affaires générales de la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège au Vatican. De 2013 à nos jours, il a travaillé au Secrétariat d'Etat de Sa Sainteté comme membre du comité de gestion du Fonds «Pro Africa», au conseil d'administration de la Fondation «Mondo Unito» et de l'association des liturgistes Africains (Consociatio liturgica Africana).

Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo parle mooré (langue maternelle du Burkina Faso), français, italien, anglais, allemand et latin.



Mgr Relwendé Kisito Ouedraogo

CLOTURE DE LA 56^e SEMAINE DE PRIERE UNIVERSELLE POUR L'UNITE DES CHRETIENS

Le pasteur Jean-Baptiste Mouanga a invité le peuple de Dieu à être témoin de l'amour du Christ

Débutée le jeudi 22 janvier 2026 par le culte d'ouverture des ouvriers apostoliques au Poste de l'Armée du Salut du Plateau des 15 ans, dans le 4^e arrondissement Mougali, sur le thème: «Il y a un seul corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance» (Ephésiens 4, 4); la Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, la 56^e du genre qui s'est poursuivie dans les 39 secteurs que compte le périmètre urbain de Brazzaville, s'est clôturée le samedi 31 janvier 2026 en la Basilique Sainte-Anne du Congo.

Ce culte qui avait pour thème de méditation: «Grandir en Christ» (Ephésiens 4, 12) était placé sous la direction du pasteur Jean-Baptiste Mouanga, président entrant du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo. En présence du colonel Jean Laurore Clénat, président sortant du Conseil et chef de territoire de l'Armée du salut au Congo; Guy Locko Elenga, président de l'Eglise évangélique du Congo; l'abbé Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville, représentant Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, et le père Jacob Miyakelé, représentant l'Eglise orthodoxe au Congo.

La prédication de la parole de Dieu faite par le pasteur Arsène Nkounkou, professeur à la Faculté théologique de Mansimou (Eglise évangélique du Congo), a plongé le peuple de Dieu dans une méditation profonde ou de l'invite à Grandir en Christ. Le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo a adressé un message au peuple de Dieu, rendu public par son président.

Frères et sœurs bien-aimés dans le Christ, Peuple de Dieu rassemblé dans la foi et dans l'espérance, Autorités religieuses, civiles et politiques, Filles et fils du Congo, Au terme de cette Semaine de

prière pour l'unité des chrétiens, nos cœurs s'élèvent dans une action de grâce profonde et sincère envers Dieu, Père de toute miséricorde, source de la vie et de la paix. Durant ces jours de prière, de méditation et de rencontre fraternelle, nous avons été conduits à nous tenir ensemble devant Dieu, non pas comme des adversaires ou des concurrents, mais comme des frères et des sœurs appelés par une même vocation et porteurs d'une même espérance.

Nous rendons grâce pour chaque Eglise, chaque communauté, chaque responsable spirituel, chaque fidèle qui a accepté de faire le chemin de la rencontre, de l'écoute et du respect mutuel. Nous rendons grâce pour les moments de prière partagée, pour les silences habités par l'Esprit, pour les paroles échangées dans la vérité et la charité. Nous rendons grâce pour cette unité déjà réelle, même si elle demeure inachevée, fragile et parfois menacée.

La parole de Dieu qui a guidé notre marche spirituelle dans le cadre de cette semaine de l'unité résonne aujourd'hui avec une intensité particulière: «Il y a un seul corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance» (Epître aux Ephésiens 4,4). Cette affirmation de l'apôtre Paul ne relève ni d'un idéal abstrait ni d'un simple souhait pieux. Elle exprime une réalité spirituelle profonde, mais



Les leaders et leur adjoints, ainsi que les invités posant après le culte

aussi une exigence concrète pour notre manière de vivre la foi, d'assumer nos responsabilités et de construire la société. Dire qu'il y a un seul corps, c'est reconnaître que nous sommes liés les uns aux autres par des liens plus forts que nos différences confessionnelles, culturelles ou sociales. C'est affirmer que la souffrance d'un seul membre atteint tout le corps, que l'humiliation d'un frère ou d'une sœur concerne toute la communauté, que l'injustice subie par les plus faibles fragilise l'ensemble de la nation. Dire qu'il y a un seul Esprit, c'est proclamer que la division, la haine, la violence, le mépris de la dignité humaine ne peuvent jamais être justifiés au nom de Dieu. Dire qu'il y a une seule espérance, c'est refuser de céder au découragement, au fatalisme ou à la peur, et croire que l'avenir peut être transformé par la conversion des cœurs et l'engagement responsable de chacun.

Cette semaine de prière nous a également permis de recevoir, avec gratitude et humilité, l'héritage spirituel proposé par l'Eglise apostolique arménienne. Cette Eglise, marquée par une histoire douloureuse, par l'épreuve, par l'exil et par la persécution, témoigne avec

force que la foi chrétienne ne supprime pas la souffrance, mais qu'elle donne la capacité de la traverser sans perdre l'espérance. A travers l'Office du lever du soleil, nous avons été invités à contempler la lumière qui se lève après la nuit, à croire que Dieu demeure fidèle même lorsque l'histoire humaine semble sombrer dans l'obscurité.

Cette lumière n'est pas une illusion. Elle est une promesse. Mais elle appelle des veilleurs. Elle appelle des consciences éveillées, des femmes et des hommes capables de résister à la banalisation du mal, à l'indifférence, à la résignation. Elle appelle des croyants prêts à s'engager pour la vérité, la justice et la paix, même lorsque cela comporte des risques ou des incompréhensions.

Au nom de la Parole de Dieu et à l'Homme créé à l'image de Dieu (cf. Genèse 1,26) nous ne pouvons, en ce jour de clôture, détourner notre regard de la situation que traverse notre pays. Le Congo Brazzaville vit une période marquée par de profondes incertitudes. Les défis économiques affectent

durément les conditions de vie de nombreuses familles. Le chômage, en particulier celui des jeunes, alimente le désespoir et la tentation de la violence. Les fragilités sociales, les inégalités persistantes et la perception d'injustices nourrissent un climat de frustration et de méfiance.

À l'approche des élections présidentielles, les tensions se font plus visibles. Les paroles se durcissent. Les soupçons se multiplient. Les peurs refont surface. Dans un tel contexte, le risque est grand de voir la société se diviser davantage, de voir la violence verbale ou physique prendre le dessus, de voir la vérité être sacrifiée

(Suite dans notre prochaine édition)

Etude de Maître Patric SINDIKA LOUBOTA NOTAIRE

Etude sise Ex-Garage MASSALA, centre-ville Dolisie; B.P.: 138; Tél.: (242) 05 539 98 90/(242) 06 658 14 57
etudesindika@gmail.com, République du Congo.

INSERTION LEGALE

SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE ET D'ELEVAGE SINO-CONGOLAISE,

en sigle «SEASICO» SARLU, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital social d'un million (1.000.000) F. CFA, siège social Ferme SEASICO-SARLU, B.P.: 313, village Sika-Ninga-Mfouati, département de la Bouenza, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-MGO-2015-B-001.

APPROBATION DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE, AFFECTATION ET CONSTATATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date à Sika-Ninga du 25 juin 2025 de la SOCIETE D'EXPLOITATION AGRICOLE ET D'ELEVAGE SINO-CONGOLAISE, en sigle SEASICO-SARLU, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital social de un million (1.000.000) F. CFA, siège social Ferme SEASICO-SARLU, B.P.: 313, village Sika-Ninga-Mfouati, département de la Bouenza, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-MGO-2015-B-001, déposé au rang des minutes de Maître Patric SINDIKA LOUBOTA, Notaire à Dolisie, enregistrés à Dolisie le quatre novembre 12025, folio 220/6, n°260. L'associé unique a approuvé, d'une part les états financiers de synthèse, le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et d'autre part, affecté le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a indiqué que celui-ci est positif d'un montant de six cent neuf millions sept cent soixante-seize mille sept cent quatre-vingt onze (601.776.791) F. CFA.

Pour avis,
Le Notaire,
Maître Patric SINDIKA LOUBOTA.

MESSAGE DE LA XIII^e ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ASSOCIATION DES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES DE LA RÉGION AFRIQUE CENTRALE (ACERAC)

Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad

NDJAMENA, DU 25 JANVIER AU 1^{er} FEVRIER 2026

Thème:

«Les défis de l'Église-Famille de Dieu en Afrique Centrale: 30 ans après la publication de l'Exhortation Apostolique post-synodale, *Ecclesia in Africa*»

À l'Église-Famille de Dieu qui est en Afrique Centrale
Aux Enfants et aux Jeunes
Aux Familles
Aux Institutions politiques, sociales, économiques, diplomatiques et traditionnelles
Aux Organisations gouvernementales et non-gouvernementales
Aux Agents de la culture, du développement et de la communication
Aux Hommes et Femmes de bonne volonté,

«Que la grâce du Seigneur Jésus Christ, l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit soient avec vous tous.» (2 Corinthiens 13, 13)

Préambule

Nous, Évêques Membres de l'Association des Conférences Épiscopales de la Région de l'Afrique Centrale (ACERAC), réunis à Ndjamena au Tchad, dans le cadre de notre XIII^e Assemblée plénière Ordinaire, du 25 janvier au 1^{er} février 2026, en communion avec le Saint Père Léon XIV, avons voulu nous associer à toute l'Église-Famille de Dieu qui est en Afrique, dans la célébration du 30ème anniversaire de la publication de l'Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa* [EA]. En effet, la 1^{ère} Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour l'Afrique, tenue à Rome du 10 avril au 8 mai 1994, aura constitué un véritable kairós, un moment favorable pour toute l'Église d'Afrique, en général, et celle de notre sous-région Afrique centrale, en particulier. C'est ce que souligne le Saint Pape Jean-Paul II: «... ce continent vit aujourd'hui ce que l'on peut appeler des signes des temps, un moment propice, un jour de salut pour l'Afrique. Il semble qu'est venue une «heure de l'Afrique», une heure favorable qui invite instamment les messagers du Christ à avancer en eau profonde et à lâcher les filets pour la pêche (cf. Lc 5, 4)» [EA 6]. Le Synode s'est conclu par une phase de célébration africaine au cours de laquelle le Pape Jean Paul II a promu l'Exhortation post-synodale à Yaoundé au Cameroun, le 14 septembre 1995, à Johannesburg en Afrique du Sud, le 17 septembre 1995, et à Nairobi au Kenya, le 19 septembre 1995. Ainsi, cela fait 30 ans que l'Église-Famille de Dieu en Afrique a eu la grâce d'accueillir ce document, fruit du Synode. Ce document illustre la figure d'une Église en éveil; une Église désireuse de se reconnaître dans toute sa beauté, sa diversité, ainsi que ses douleurs et ses espérances. Voyant la vitalité de l'Église sur le continent, le Pape affirme que le moment est venu pour l'Afrique de jouer un rôle décisif dans l'avenir de l'Église universelle: «L'heure de l'Afrique est venue. L'heure est venue

pour l'Afrique, un continent qui a été si durement éprouvé, de devenir un continent d'espérance» [Jean-Paul II, Discours de clôture du Synode spécial pour l'Afrique, 08 mai 1994]. Profitant de la célébration des 30 ans d'*Ecclesia in Africa*, Nous, Évêques de l'ACERAC, avons voulu revisiter cette Exhortation, non seulement pour en faire mémoire, mais aussi et surtout pour voir où est-ce que nous en sommes 30 ans après : comment continuer à en faire la source qui irriguera davantage nos communautés chrétiennes en proie à divers maux, ainsi que nos différents peuples de la sous-région, qui traversent des situations difficiles dans leur vie quotidienne.

1. Les fruits d'*Ecclesia in Africa* 30 ans après

Ecclesia in Africa a effectivement marqué un tournant historique de l'Église du continent. Ce document a impulsé une nouvelle dynamique dans sa mission évangélisatrice, à travers les différentes thématiques mises en exergue: l'Église-Famille de Dieu, l'Inculturation, les Agents de l'évangélisation, les Structures de l'évangélisation, l'auto-prise en charge. Le modèle de l'Église-Famille de Dieu proposé par le Synode, s'est révélé profondément adapté aux réalités socio-culturelles de l'Afrique. Il exprime la volonté de bâtir une Église enracinée, non pas dans des schèmes importés, mais dans les valeurs vivantes africaines. La famille, particulièrement en Afrique, ne se limite pas à la famille nucléaire, elle englobe la famille élargie. Il s'agit d'une communauté fraternelle où chacun a sa place et son rôle à jouer. Une communauté qui se construit comme don de Dieu, à l'image de la famille divine dans son uni-trinité: Père, Fils, Esprit Saint. Elle s'ouvre ainsi à l'universalité de la famille de ceux et celles qui se reconnaissent comme frères et sœurs, au-delà du lien de sang, parce que fils et filles d'un seul et même Père, Dieu [Cf. Lumen Gentium, n°. 1; EA 63]. Dans cette dynamique s'inscrit l'émergence des Communautés ecclésiales vivantes (CEV) et des Communautés ecclésiales de base (CEB) au sein des Communautés chrétiennes. Celles-ci constituent des communautés à base géographique et/ou culturelle, qui sont des lieux de prière et d'écoute de la Parole de Dieu, de la pratique des sacrements, de communion et de témoignage chrétien. Elles se présentent comme des bouées de sauvetage, face aux autres Confessions religieuses. Elles restent des sources d'une espérance qui permet d'assumer extérieurement son identité religieuse: on n'a plus peur d'être chrétien, face aux autres. L'inculturation, dont *Ecclesia in Africa* souligne la nécessité et l'urgence, porte déjà des

signes, notamment dans les célébrations liturgiques: la procession de l'Évangéliste au cours de la célébration eucharistique dans la quasi-totalité des Églises d'Afrique centrale, la célébration inculturée de la Semaine sainte, l'intégration du symbolisme de l'Arbre de la paix dans la liturgie, le rite inculturé des funérailles, l'insertion en liturgie de la rythmique du balai, la position assise pour l'écoute de la Parole de Dieu dans la célébration liturgique, etc. Signalons aussi la production des catéchismes particuliers ainsi que la traduction des textes bibliques et liturgiques. Des statistiques récentes montrent que l'Église-Famille de Dieu en Afrique centrale connaît une croissance rapide et significative, portée par un taux de baptêmes élevé, ainsi qu'un fort engagement communautaire. La sous-région d'Afrique centrale est devenue un centre majeur d'expansion de la foi. Elle participe à la dynamique de toute l'Afrique, qui abrite la population catholique dont la croissance est la plus rapide au monde, avec une augmentation annuelle de 8 millions au moins, au point que les chiffres de 2025 font état d'une population catholique de 280 millions. Et comme la vie et l'avenir de l'Église sont plus qu'une affaire de chiffres, il est évident que, compte tenu des mutations démographiques en cours, les catholiques africains sont appelés à assumer plus de responsabilités pour le service de l'Église universelle. Dans cette optique, il faut souligner une prise en compte progressive de la nécessité de la formation théologique des Laïcs à travers la multiplication des centres de formation des catéchistes dans la plupart des Églises particulières, et des structures de formation théologique des Laïcs, sanctionnée parfois par des diplômes universitaires. Nous constatons également un meilleur usage des moyens de communication sociale. La majorité des Diocèses se sont dotés de structures de communication (Journaux, Radios, Chaînes de télévision analogues et digitales, etc.). Tout cela est le signe de l'éclosion et de la maturation d'un christianisme social porté par la formation des laïcs. Même si notre continent est victime de pillage par ses propres fils et filles, en complicité avec des forces et des multinationales planétaires, l'élan de l'espérance y reste vivant. Par ailleurs, on relève une prise de conscience de plus en plus accrue de la nécessité de l'auto-prise en charge de nos Églises, par le moyen d'une meilleure gestion des ressources humaines et des richesses patrimoniales, ainsi que la mise en œuvre d'initiatives d'autofinancement. Il est heureux d'observer que certains Diocèses de la sous-région

n'ont plus besoin de recourir à l'aide extérieure pour leur fonctionnement ordinaire, et en arrivent parfois à voler au secours d'autres Diocèses plus démunis, dans le mode d'une coopération Sud-Sud. Le dynamisme de nos Églises se traduit aussi par une croissance extraordinaire des vocations à la vie sacerdotale et à la vie consacrée. L'Afrique centrale est désormais une véritable réserve vocationnelle non seulement pour elle-même mais aussi pour les Églises de vieille chrétienté, avec un nombre de plus en plus élevé de Prêtres, Religieux et Religieuses en mission pastorale, ainsi que de Laïcs qui revitalisent la vie de nombreuses communautés ecclésiales en Occident. Ainsi, on peut dire que l'Église d'Afrique centrale, comme le souhaitaient les saints Papes Paul VI et Jean-Paul II, n'est plus une simple terre de mission, mais une Église missionnaire.

2.Écueils et défis

En dépit de sa vitalité et de son dynamisme, l'Église-Famille de Dieu fait encore face à bien d'écueils et de défis. La persistance des divisions ethniques, des luttes tribales et des guerres fratricides représente toujours un écueil majeur à l'incarnation du modèle ecclésiologique de l'Église-Famille de Dieu. L'inculturation demeure un grand chantier, notamment en raison de la nécessité d'une évangélisation toujours plus profonde, face à un syncrétisme persistant et une mentalité magico-religieuse qui pousse à céder facilement aux séductions des Mouvements ésotériques et des Nouveaux Mouvements Religieux, qui promettent guérison, prospérité et solutions miraculeuses aux différents problèmes existentiels. En outre, il est difficile d'annoncer le Christ dans un contexte, tel que le décrivait déjà *Ecclesia in Africa*, «saturé de mauvaises nouvelles» [EA 40]. Si les statistiques semblent bien encourageantes en ce qui concerne la vitalité et la croissance de l'Église-Famille de Dieu en Afrique centrale, la formation des agents de l'évangélisation requiert un investissement conséquent et une qualité de plus en plus exigeante.

Par ailleurs, malgré quelques avancées, les défis inhérents à l'auto-prise en charge, et son corollaire, la bonne gestion des ressources humaines et matérielles, gardent toute leur acuité, dans l'optique d'une autonomie ecclésiale mieux assumée. Dans cette perspective, une conversion s'impose. Ce qui implique, notamment, la formation de ressources humaines qualifiées en matière de gestion et d'administration de biens, ainsi que la mise en valeur d'une gestion transparente, d'une spiritualité de l'audit et la promotion d'une culture de reddition des comptes, car l'authenticité du témoignage évangélique passe

CINQUIEME DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE A

La tâche des disciples du Christ dans l'histoire humaine

Textes: Is 58,7-10; 1 Co 2,1-5; Mt 5,13-16

Nous célébrons aujourd'hui le cinquième dimanche ordinaire. Dimanche dernier, avec le passage des béatitudes, la liturgie nous a exhortés à l'humilité. Nous disions que, les béatitudes sont le mystère de la vie de Jésus, voire son «*autoportrait*». C'est lui le pauvre, l'affamé, celui qui pleure, le persécuté, le pacifique, le doux, l'artisan de la paix et de la justice. Ce cinquième dimanche met en relief la tâche des disciples du Christ dans l'histoire humaine. Dit autrement, que représentent les disciples pour l'humanité? Matthieu nous introduit dans cette thématique à travers l'extrait que nous lisons.

L'évangile d'aujourd'hui est la suite immédiate des béatitudes proclamées dimanche dernier. Dans le passage de ce jour, Jésus reprend deux métaphores de l'Ancien Testament: le sel et la lumière. Jésus dit: vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde. Non pas «soyez» ou «devenez»... mais «vous êtes». Le discours vise ici l'identité du disciple. Ce «vous êtes» désigne l'identité présente des disciples. Et peut-être même, ici encore, c'est sa parole - aussi créatrice que celle du Père - qui fonde l'ecclésialité de leur lien, comme du nôtre. C'est sa parole qui fait de nous, cette église et sa mission d'être le sel de la terre et la lumière du monde. Ces déclarations solennelles de Jésus ont une valeur à la fois programmatique et exhortative. Pourquoi la métaphore du sel et de la lumière? Que veut nous dire Jésus?

La symbolique religieuse du sel était fort répandue dans le monde antique, aussi bien dans le monde gréco-romain que dans la sphère sémitique. Le sel est par définition un conservateur, un exhausteur de goût (Job 6,6). Le sel c'est ce qui confère du prix, de la valeur, de l'utilité à ce qui doit être salé. Le livre des Nombres associe le sel à l'Alliance perpétuelle du Seigneur. Matthieu innove en assimilant le sel aux disciples eux-mêmes.

En évoquant le sel, Jésus inscrit la vie ecclésiale de ses disciples dans la durée, dans le temps de Dieu. En rappelant à ses disciples qu'ils sont le sel de la terre, à travers eux, c'est toute la race humaine qui est assaisonnée. Jésus les invite à combattre tout ce qui corrompt l'existence humaine. Le disciple est porteur d'une sagesse dont les hommes ont besoin. Le disciple est dans le monde pour y introduire les valeurs de l'évangile, et non des doctrines erronées.

La deuxième image employée par Jésus est la lumière. Vous êtes la lumière du monde: l'image de la lumière dans la tradition biblique et juive se réfère d'abord à Dieu, puis à sa parole, à la loi, Dieu est lumière.

L'image de la lumière renvoie au livre d'Isaïe, à la vocation de Jérusalem, ville-lumière placée sur la montagne pour attirer les peuples vers Dieu (Is 60), à la vocation d'Israël lumière des nations (Is 42,6; 49,6). La lumière fait voir les choses et permet à l'homme de trouver son chemin. Avec cette expression lumière du monde, Jésus indique toute l'existence des disciples qui devient transparente à la volonté de Dieu acceptée et mise en œuvre avec fidélité. Le disciple est avant tout une personne dirigée par le Christ, éclairée par lui. Mais comment pouvons-nous être le sel de la terre et la lumière du monde? La réponse nous vient de la première lecture (Is 58,7-10). Le texte énumère d'abord les actions que le croyant est appelé à faire: nourrir les affamés, abriter les sans-abri, vêtir ceux qui sont nus. Les œuvres qui rendent visibles la justice, l'engagement pour la paix. Toutes ces œuvres font allusion à Mt 25,35. Sel et lumière, nous le sommes par notre baptême, mais parfois il est étouffé par le péché, il arrive que notre sel s'affaïsse et nous cachions la lumière sous le boisseau. Jésus veut que nous soyons le vrai sel. Le sel, mis sur une plaie, brûle avant de guérir. Le monde est blessé. Il ne faut pas avoir peur de sentir la brûlure de la prédication et du témoignage authentiques. Le Seigneur nous demande d'être le sel du monde, et non l'anesthésiant; d'être la lumière et non la fumée. Le Christ est la lumière du monde et le sel qui donne saveur à la vie. Il est venu s'offrir à tous ceux qui veulent l'accueillir, et il nous demande de collaborer à son projet. Nous ne sommes le sel de la terre que par nos œuvres. Nous pouvons maintenant nous demander: quel est l'impact de notre présence dans le monde aujourd'hui? En quoi sommes-nous sel et lumière?

Frère Bienvenu Des Saints, O.ss.t

CALENDRIER DE L'ANNEE LITURGIQUE A CAREME 2026

- * **Mardi 17 février:** Mardi gras
- * **Mercredi 18 février:** Mercredi des Cendres
- * **Dimanche 22 février:** 1^{er} Dimanche de Carême
- * **Dimanche 1^{er} mars:** 2^e Dimanche de Carême
- * **Dimanche 8 mars:** 3^e Dimanche de Carême
- * **Dimanche 15 mars:** 4^e Dimanche de Carême
- * **Dimanche 22 mars:** 5^e Dimanche de Carême
- * **Dimanche 29 mars:** Dimanche des Rameaux

TRIDUUM PASCAL

- * **Jeudi 2 avril: Jeudi Saint:** Sainte cène et début du triduum
- * **Vendredi 3 avril: Vendredi Saint:** Passion du Seigneur
- * **Samedi 4 avril:** Vigile pascale

PAQUES

- * **Dimanche 5 avril:** Résurrection du Seigneur

également par là.

En outre, le contexte socio-économique et politique de la première Assemblée spéciale du Synode des Évêques pour l'Afrique, était dominé par les

questions de la dette, des dérives autoritaires des gouvernants, du génocide au Rwanda, de la réconciliation et de la paix.

(Suite dans notre prochaine édition)



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE (MEPIR)

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL
EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)-
AGENCE FIDUCIAIRE
DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE

APPEL A CANDIDATURE N° 001/MATGT/2026/UGP PRRU
RECRUTEMENT D'UN SPÉCIALISTE EN SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES
POUR LE PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE URBAINE

I- Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une Avance de Préparation (PPA) pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (en cours de préparation) qui vise entre autres objectifs : d'améliorer l'accès aux services urbains de base résilients et d'accroître la résilience aux risques d'inondation et d'érosion dans des zones sélectionnées de Brazzaville et de Pointe-Noire.

À cet effet, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) désignée pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du : «**Recrutement d'un Spécialiste en Sauvegardes environnementales pour le Projet PRRU**».

II- Missions du Spécialiste en Sauvegardes environnementales

Placé (e) sous la supervision du Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet, il/elle est responsable de :

- la planification, de l'innovation et de la coordination des diligences environnementales ;
- la surveillance et du suivi environnemental ;
- la communication et du renforcement des capacités ;
- du reporting, de suivi-évaluation et de l'archivage de tous les aspects environnementaux inclus les questions relatives à la santé et sécurité au travail (SST) au projet.

III- Description des principales tâches

Il/elle travaillera en étroite collaboration avec l'Expert Social(e), le spécialiste en charge de questions liées aux Violences Basées sur le Genre, Abus et Exploitations Sexuels et harcèlements Sexuels (VBG/AES/HS) ainsi que les autres Spécialistes du projet concernés.

De manière spécifique, il ou elle devra :

a) En matière de Planification, innovation et coordination des diligences Environnementales :

- mettre en œuvre les mesures et actions convenues dans le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) ;
- veiller à la mise aux normes d'hygiène-santé et sécurité des bureaux du projet ;
- mettre en œuvre les procédures de Gestion Environnementale et Sociale prévues dans le CGES et le Plan de Gestion des Nuisibles préparés pour le projet ;
- assister le Coordonnateur et toute l'équipe de gestion du Projet dans toutes les actions de coordination intersectorielle concernant l'exécution du Projet en matière de diligences environnementales ;
- contribuer à l'élaboration des termes de référence des études d'impact nécessaires et autres instruments de sauvegarde supplémentaires en veillant notamment au respect des exigences des Normes Environnementales et sociales de la Banque mondiale ;
- coordonner l'élaboration desdites études et des instruments supplémentaires de sauvegarde ;
- participer à l'élaboration et la mise à jour du plan de travail annuel du Projet et s'assurer que les aspects environnementaux relatifs à chaque activité du projet sont bien pris en compte et que les prévisions budgétaires sont faites pour leur mise en œuvre ;
- réviser et approuver les PGES et PHSS (Plans Hygiène Santé Sécurité) spécifiques des entrepreneurs.

b) En matière de Surveillance et suivi environnemental :

- préparer, en collaboration avec l'équipe de la Banque mondiale, les missions de supervision en ce qui concerne les mesures de sauvegarde environnementale ;
- surveiller, suivre et évaluer la composante environnementale pour vérifier l'efficacité des mesures d'atténuation des impacts et de leur conformité aux PGES par le projet ;
- travailler avec les bénéficiaires pour conseiller, suivre et évaluer la performance environnementale des pratiques culturelles (gestion des intrants, travail du sol, bandes riveraines, aménagements hydro-agricoles, etc.) ;
- veiller à l'obtention des différentes autorisations environnementales au titre des lois sur l'environnement et l'indemnisation ;
- veiller au respect strict de l'application sur tous les chantiers des mesures d'hygiène, de santé et de sécurité au travail ;
- contribuer à l'élaboration des DAO, en ce qui concerne les cahiers de clauses environnementales et sociales ;
- veiller au respect des clauses environnementales prévues dans le DAO ;
- veiller à la mise en œuvre des actions correctives au cas de non-conformités environnementales identifiées sur les différents sites des travaux ;
- notifier, investiguer et reporter les incidents et accidents de travail ;
- anticiper sur les changements dans l'environnement du projet et faire des propositions de mesures d'adaptation et de prise en compte des changements.

c) En matière de communication et renforcement des capacités :

- participer à l'élaboration et la mise en œuvre du plan / stratégie de communication du projet avec la promotion des bonnes pratiques environnementales ;
- sensibiliser et former le personnel de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) et des structures parties prenantes concernées sur la prise en compte des dimensions environnementales dans le cadre du projet ;
- mettre en place et animer une plateforme sectorielle des acteurs intéressés et impliqués dans la gestion des aspects environnementaux.

d) En matière de Reporting, suivi-évaluation et archivage :

- contribuer à la collecte des données concernant le suivi-évaluation des activités de gestion environnementale du Projet ;
- coordonner l'élaboration des indicateurs environnementaux, tâche qui exige la mobilisation de plusieurs parties prenantes et qui doit être participative ;
- produire les rapports spécifiques et les rapports d'activités mensuels (projet) et trimestriels (y inclus l'état de mise en œuvre du PEES -Banque mondiale) ;

- produire les différents rapports d'activités du Projet en ce qui concerne la surveillance et le suivi environnemental du Projet ;
- produire tout rapport particulier en matière de gestion environnementale, demandé par le Coordonnateur du Projet ;
- mettre en place un système d'archivage (physique et numérique) des informations environnementales du projet.
- exécuter toutes autres tâches jugées pertinentes instruite par la Coordination du Projet, pour l'atteinte des objectifs du projet et qui n'auraient pas été mentionnées ci-dessus.

IV- QUALIFICATIONS REQUISES (Profil du candidat)

Le/la candidat(e) à ce poste devra répondre au profil suivant :

- être titulaire d'un diplôme universitaire, niveau BAC + 5 au moins dans l'un des domaines suivants : gestion de l'environnement, sciences de la nature et de l'environnement, géographie, agronomie, développement urbain, gestion des ressources naturelles ou tout autre domaine équivalent aux métiers de l'environnement ;
- avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale, dont au moins 3 ans dans les projets d'infrastructures financés par les bailleurs de fonds ou tout autre bailleur ayant des exigences similaires en matière des sauvegardes ;
- avoir conduit ou supervisé au moins deux (02) études d'impact environnemental et social du secteur urbain ou 05 notices d'impact environnemental et social au cours des dix (10) dernières années ;
- avoir une bonne connaissance de la législation environnementale Congolaise ainsi que des Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale (concernant les NES justifier obligatoirement au travers du certificat avoir achevé le cours en ligne sur le Cadre environnemental et social ou avoir travaillé dans un projet couvert par le cadre environnement) ;
- avoir une expérience d'au moins trois (03) ans dans un poste similaire dans les projets de développement urbain financés par les Bailleurs de fonds ou tout autre bailleur ayant des exigences similaires en matières des sauvegardes ;
- une expérience dans la zone du projet constituerait un atout ;
- avoir la capacité de rédiger des rapports techniques exploitables par les Bailleurs de fonds ;
- avoir des aptitudes en matière de négociation, d'animation et de formation des groupes diversifiés ;
- Posséder une expérience significative dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;
- avoir une bonne connaissance des applications logicielles couramment utilisées et éventuellement des systèmes d'information géographique ;
- Avoir une expérience en pratiques dans les projets de développement urbain ;
- Avoir une expérience en formation de groupe sur les aspects environnementaux ;
- Avoir une expérience en matière d'hygiène et de sécurité du travail ;

NB :

Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils soient retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés.

V- METHODE DE SELECTION

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature ; (ii) une phase d'interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VI- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale). Les dossiers de candidatures écrits en langue française comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 février 2026 à 16h00, heure locale avec la mention : « Recrutement d'un Spécialiste en sauvegardes environnementales pour le Projet PRRU »

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC/PRRU
Rue Duplex n° 12 /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10 / 06 665 92 82
E-mail : prrucongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 28 janvier

Le Coordonnateur,
Benoît NGAYOU

FORÊTS

Pour une gouvernance forestière plus inclusive

Dans le cadre de la transparence de la gestion des ressources forestières, l'administration forestière et un consortium constitué d'organisations de la société civile ont procédé au lancement, mardi 27 janvier 2026 à Brazzaville, d'un nouveau projet intitulé «*Utiliser la loi pour lutter contre l'exploitation illégale et non durable des ressources forestières et promouvoir une gouvernance plus équitable des forêts et des terres pour la période 2025-2029*». Ce projet vise à renforcer l'Etat de droit environnemental et foncier, la participation de la société civile en prenant en compte ses préoccupations et des attentes des communautés locales et des populations autochtones dans les nouveaux textes réglementaires qui seront bientôt adoptés, donc soutenir des lois.

Actuellement, le Congo est engagé dans plusieurs réformes structurantes, telles que le programme national d'affectation des terres, la mise en œuvre du code forestier n°33, les Accords de partenariat volontaire-Application des réglementations forestière, gouvernance et échanges commerciaux (APV-FLEGT) et la réduction des gaz à effets de serre (REDD+). Les engagements climatiques, ainsi que les initiatives sur la transparence, la lutte contre la corruption et la gouvernance des ressources naturelles font également partie du combat. Beaucoup de lois sont en train d'être revues pour promouvoir la gouvernance forestière plus inclu-



Les organisateurs et les participants à la fin de la cérémonie

sive, transparente et responsable. La cérémonie de lancement a été coprésidée par Jean-Raphaël Côme Ngoma Kaya, directeur du parc zoologique et botanique de Brazzaville, représentant la direction générale de l'Economie forestière, et Adam Wetss, directeur de programme de l'organisation internationale ClientEarth basée à Londres, en présence des deux responsables des organisations locales de la société civile, notamment Alfred Nkodia, coordonnateur du cercle de gestion durable des forêts CAG-DF, et Maixent Fortunin Agnibat Emeka, président du Forum pour la gouvernance des droits de l'homme (FGDH). Le consortium est formé de ClientEarth, FGDH et CAGDF, sous le financement de Foreign Commonwealth & development office (FCDO) du gouvernement britannique. Le projet prévoit d'appuyer les organisations de la société civile à travers des activités de renforcement des capacités juridiques, d'analyse des textes en réforme et d'appui au plaidoyer. Toutefois, les processus engagés pour la gestion

forestière restent marqués par une participation limitée de la société civile, des communautés locales et des peuples autochtones, en particulier des femmes, ainsi qu'une faible transparence dans la prise de décision. Une attention particulière sera portée au suivi citoyen et indépendant du secteur forestier, ainsi qu'à l'accompagnement des communautés locales et autochtones pour faire entendre leurs priorités dans les processus de réforme. Au lancement du projet, Adam Wetss a annoncé la volonté «*de travailler avec la société civile locale pour trouver des solutions juridiques bien adaptées. Il faut une gouvernance des forêts capable d'inspirer la confiance du monde, par exemple en Europe. Pour nous, la société civile joue un rôle essentiel dans la gouvernance*». En lançant officiellement la mise en œuvre du projet, Jean-Raphaël Côme Ngoma Kaya a reconnu l'apport de la société civile dans la gestion durable des forêts. En Afrique, ce projet s'exécute dans six pays.

Philippe BANZ

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Promouvoir une économie bleue durable et inclusive

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet «*L'Océan*», démarré en 2018 et qui s'étend jusqu'en 2030 à Pointe-Noire, l'Agence française de développement (AFD) du Congo, a organisé une conférence de presse, lundi 2 février 2026, à son siège à Brazzaville, pour faire le point de l'évolution de ses activités. Cette conférence a été animée par Maxence Prat, responsable de l'équipe du projet Océan, pêche et agriculture financé par l'AFD. L'activité a connu la présence d'Antoine Chevalier, directeur de l'AFD du Congo, et de Mme Audrey Martinenq Duplessis, directrice adjointe. L'équipe est venue évaluer l'évolution du projet pendant la période du 26 janvier au 2 février 2026, à Pointe-Noire. La côte maritime est confrontée à des menaces multiples dues à la surexploitation des ressources halieutiques, au changement climatique et à la dégradation de l'environnement.

Le projet l'Océan est un espace de vie et de développement en commun. Les engagements de l'AFD en faveur du projet ont progressé au cours des dernières années. Les interventions sont structurées autour de cinq axes complémen-



De g. à D.: Mme Audrey Martinenq Duplessis, Maxence Prat et Antoine Chevalier

taires et interconnectés: la gouvernance, l'économie bleue durable, la protection des écosystèmes, la résilience et l'accompagnement des territoires insulaires et ultramarins. Le projet du groupe AFD a pour stratégie d'améliorer la gouvernance des espaces et ressources marins et côtiers; promouvoir une économie bleue durable et inclusive et protéger les écosystèmes marins et côtiers. Au Congo, il vise l'amélioration des conditions de la pêche maritime et de la durabilité de sa gestion. A la fin de son séjour au Congo, Maxence Prat, responsable de l'équipe du projet, a dégagé quelques conclusions. «*Ces investissements ont permis aussi de financer un nouveau port de pêche industrielle pour appuyer le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche sur la gestion durable des pêches mari-*

times. Le projet a permis aussi la construction d'un nouvel espace, afin de permettre aux pirogues d'accoster. Cela permet de mieux gérer la ressource halieutique. Le montant de subvention de l'Union européenne est de 4,8 millions d'euros». Antoine Chevalier, directeur de l'AFD Congo, a ajouté: «*Il y a des projets qui sont en cours d'exécution et d'autres qu'on va réaliser sur les prochaines années. Nos priorités sont: les projets qui ont été mis en œuvre, notamment le projet des villes résilientes secondaires d'Owando et de Nkayi. Il y a aussi un projet sur la ligne de transport d'énergie électrique entre le barrage de Moukokooulou et la ville de Mindouli et des projets sur l'apprentissage. Les nouveaux projets qu'on veut développer sont en dialogue constant avec les autorités*».

Philippe BANZ

DOUANES

Le Gouvernement rappelle le rôle central de la douane dans l'essor économique

«*Une douane qui protège la société par sa vigilance et son engagement*», c'est sur ce thème que la communauté douanière mondiale a célébré le 26 janvier 2026 la 73^e Journée internationale de la douane. Pour marquer l'événement à Brazzaville, une cérémonie s'est déroulée aux Tours jumelles, en présence du directeur général des Douanes et des droits indirects, Guénolé Mbongo Koumou, et de plusieurs cadres et agents de cette direction.



Le DG des Douanes entouré des cadres sous tutelle, à la fin de la célébration

A cette occasion, le Gouvernement, par l'entremise du ministre des Finances, du budget et du portefeuille, Christian Yoka, a lu le message dans lequel il a souligné le thème de cette année. Pour lui, ce thème met en avant le fait que la vigilance quotidienne de la douane et son engagement à endiguer le flot toujours croissant de menaces aux frontières sont essentiels à la prospérité économique et sociale de nos sociétés. «*J'appelle l'administration des douanes à mettre en exergue le rôle de la douane en tant que protectrice de la société et à démontrer comment elle exerce sa vigilance et agit concrètement en faveur de la sûreté et de la sécurité*», a dit le ministre des Finances. Les autorités douanières sont en effet indispensables pour garantir la sécurité nationale et internationale, la santé publique, la protection de l'environnement, la facilitation des échanges commerciaux et l'intégrité de la chaîne logistique,

a-t-il poursuivi. Le ministre Yoka a salué le travail déjà accompli à ce jour par les services douaniers. Il s'agit des échanges d'informations et de renseignements; la coopération régionale; le renforcement des capacités, la gestion des risques, les équipements de détection et d'analyse de données en tant que pilier d'une lutte efficace contre la fraude et le commerce illicite. A cela s'ajoutent le renforcement et l'intensification des partenariats à tous les niveaux avec d'autres administrations, les autorités gouvernementales, les services chargés de l'application de la loi ou de renseignement, les ONG, les opérateurs commerciaux et logistiques. Pour promouvoir le thème annuel, le ministre des Finances a annoncé des mesures, dont on peut retenir quelques-unes: mettre en évidence les approches novatrices qui ont conduit à des améliorations mesurables; reconnaître les contributions exceptionnelles en

décernant des certificats de mérite de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) aux fonctionnaires des douanes et aux représentants des secteurs publics et privés qui ont fait preuve de leur engagement dans la protection de la société; participer à des campagnes thématiques et aux activités telles des webinaires, des ateliers régionaux ou des projets de collaboration afin de procéder à des échanges de vues sur la mise en œuvre efficace des normes de l'OMD et mettre en évidence les effets positifs qui en découlent. Il a appelé à une synergie d'actions au sein des douanes pour des résultats de qualité. Pour rappel, la Journée internationale de la douane fut instituée par l'OMD et se célèbre chaque 26 janvier. Cette date commémore la session inaugurale du Conseil de coopération douanière (CCD), ancêtre de l'OMD, qui s'est tenue le 26 janvier 1953, à Bruxelles, en Belgique.

E.M.-O.



Avis d'appel d'offres No. Congo BU_26_ RFGS_2007255

Recrutement d'un consultant national chargé de réaliser la revue à mi-parcours du PSN paludisme 2023-2027 et extension du PSN paludisme 2028-2032 avec l'appui d'un consultant international

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'actuelle subvention GC7 du Fonds Mondial de lutte contre le Paludisme, le VIH-Sida et la Tuberculose, CRS veut recruter un consultant national pour appuyer les cadres nationaux à la révision/extension des PSN Paludisme, VIH-Sida et Tuberculose 2023-2027 afin de mieux se positionner pour la prochaine demande de financement GC8 du Fonds Mondial.

Objectifs spécifiques de la consultance:
De façon spécifique, les deux consultants (national et international) auront pour mission de:

- Evaluer l'atteinte des impacts escomptés, ainsi que l'achèvement des effets et produits attendus par rapport aux cibles fixées dans le cadre de la mise en œuvre du PSN 2023-2027 du paludisme, VIH-Sida et tuberculose;

- Identifier les forces, les faiblesses et les obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du PSN 2023-2027 du paludisme, VIH-Sida et tuberculose;

- Définir les grandes priorités et stratégies, qui guideront la conception des documents stratégiques nationaux (PSN) de la mise en œuvre de la réponse nationale face au pa-

ludisme, VIH-Sida et tuberculose pour la période 2028-2032;
• Elaborer le Plan stratégique national (PSN) de la réponse face au paludisme, VIH-Sida et tuberculose pour les périodes 2028-2032;

Livrables attendus.

En étroite collaboration, les deux consultants (national et international) devront produire:

- Un rapport final des groupes thématiques;
- Un rapport final des visites de terrain;
- Un rapport final de la revue à mi-Parcours du PSN paludisme 2023-2027;
- Un rapport final de validation du PSN Paludisme, VIH-Sida et tuberculose 2028-2032;
- Un plan stratégique national du paludisme;
- Des plans de suivi-évaluation du paludisme;
- Des aides mémoires stratégiques.

Lieu et durée:

Lieu: Brazzaville, République du Congo;
Durée de réalisation de la mission: 10 jours pour le consultant national

Tout candidat désireux d'avoir le dossier d'appel d'offre peut adresser sa requête à l'adresse grace.mouzabakani@crs.org copie bidcg@crs.org. Pour toute demande de clarification les candidats peuvent appeler le 05 699 78 39.

Lettre de Monsieur Armand Guy Richard NDINGA OKOSSA à Son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République et Chef de l'Etat

Papa Denis Sassou N'Guesso, l'appellation affectueuse d'homme de cœur qui vous a été attribuée par les Congolais, est l'expression de votre regard positif à leur égard. Cette appellation traduit également l'expression de votre détermination dans la recherche des solutions aux problèmes auxquels ils sont confrontés au quotidien. Dans cet effort inlassable et constant, les personnes vivant avec handicap (PVH) trouvent leur compte. Vous ne ménager aucun effort dans l'amélioration des conditions de vie de cette catégorie de la population congolaise. Votre bonne volonté à l'endroit des PVH se matérialise de diverses manières, témoignant ainsi aux yeux de tous, votre détermination à bâtir une société inclusive en République du Congo.

Entre autres fruits de cette détermination, on peut citer l'octroi des quotas aux PVH à chaque campagne de recrutement des agents civils dans la Fonction publique congolaise depuis l'année 2006 ; la création et la mise en place en 2011 du Comité national de suivi et évaluation du plan national des personnes vivant avec handicap pour la décennie 2010-2019 ; la création et la mise en place du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap (CCPVH) en décembre 2018, une institution encadrée par les articles 234 et 235 de la Constitution d'octobre 2015, sans oublier la nouvelle loi n° 18-2025 du 25 juillet 2025

portant protection et promotion des droits de la personne vivant avec handicap en République du Congo.

Monsieur le Président de la République, ces actions et bien d'autres encore, témoignent l'attachement à votre principe sacro-saint «*personne ne sera laissé au bord de la route*». Le CCPVH a pour mission d'émettre des avis sur la condition de la personne vivant avec handicap et de faire au gouvernement, des suggestions visant une meilleure prise en charge de ladite personne.

En se référant au décret 2018 - 482 du 26 décembre 2018 fixant les modalités de sélection des membres ayant voix délibérative au sein du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, les articles 20 et 22 stipulent que «*le dépôt des dossiers de candidature se fait trois mois avant la tenue de la session inaugurale de l'assemblée générale du conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. Le secrétariat exécutif permanent du conseil consultatif des personnes vivant avec handicap et le ministère en charge des personnes vivant avec handicap sont chargés d'organiser la tenue des assemblées de désignation des représentants des associations des personnes vivant avec handicap aux niveaux national et départemental*».

Ces dispositions ont malheureusement été foulées aux pieds, lors de l'élection relative au renouvellement des membres



Armand Guy Richard Ndinga Okossa

ayant voix délibérative de l'assemblée générale de cette institution constitutionnelle, organisée en décembre 2024 par le ministère en charge de la gestion de la problématique du handicap au Congo.

Papa Denis SASSOU NGUESSO, grand timonier. Vous avez été élevé au rang de très grand camarade par les congressistes du Parti congolais du travail (PCT), lors du 6e congrès tenu du 27 au 30 décembre 2025 à Brazzaville. Nous avons constaté que les avis et suggestions formulés par le CCPVH pendant sa phase expérimentale (2019-2025), n'ont pas été totalement prises en compte par le gouvernement. Ces avis ou sugges-

tions concernent notamment la gestion de la problématique du recrutement des PVH à la Fonction publique congolaise, l'éducation de qualité pour tous les enfants congolais et autres. La non prise en compte de ces problématiques importantes par le gouvernement met à mal votre bonne volonté de continuer à oeuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des PVH.

Par ailleurs, nous constatons qu'à l'institut des jeunes sourds de Brazzaville (IJSB), dans certaines salles de classe, le nombre d'élèves est de plus de 25 alors que la norme requise est de 9 élèves par classe. Les effectifs pléthoriques constituent une difficulté majeure dans l'apprentissage des déficients auditifs. Dans les autres structures scolaires des déficients visuels, auditifs et intellectuels, les conditions d'une éducation de qualité ne sont pas réunies. Dans toutes ces écoles spécialisées, les enseignants n'ont pas la qualification requise.

Quand bien même dans votre projet de société "Ensemble poursuivons la marche", l'éducation des PVH (déficients visuels, auditifs et intellectuels) occupait une place de choix, l'accès aux aides techniques à la mobilité reste encore un chemin de la croix pour les PVH. Durant le premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026, l'Institut national des aveugles du Congo (INAC) n'a pas ouvert ses portes. Les élèves de cette école spéciale n'ont pas

fréquenté au premier trimestre.

Papa Denis SASSOU NGUESSO, nous reconnaissons que notre pays traverse une période financière difficile. Mais, en dépit de cette conjoncture économique difficile, vous continuez toujours à accorder des crédits subventions aux structures de prise en charge des personnes vivant avec handicap.

Par votre bonne volonté, vous avez autorisé et instruit le gouvernement, par le biais du ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, l'organisation du premier forum sur le handicap, tenu en décembre 2024 à Brazzaville. L'organisation de ce premier forum a été saluée par les personnes vivant avec handicap dans leur grande majorité. Cependant, la mise en oeuvre des recommandations issues de ce forum reste encore incertaine.

Excellence Monsieur le Président de la République, les PVH vous garantissent déjà d'une victoire à l'élection présidentielle du 15 mars prochain. Après votre réélection à la magistrature suprême, les PVH souhaitent que leurs suggestions et avis formulés par le CCPVH à l'endroit de l'exécutif, ainsi que les recommandations du premier forum sur le handicap soient mis en oeuvre par le prochain gouvernement ainsi que la prise des textes d'application de la nouvelle loi de la personne vivant avec handicap par le pouvoir exécutif. Cette mise en oeuvre est attendue par

les PVH avec beaucoup d'impatience, car de celle-ci dépendra l'amélioration de façon significative de leurs conditions de vie.

Très cher Papa, nous reconnaissons en vous cette assurance que personne ne sera laissé au bord de la route. Chaque citoyen congolais doit contribuer au développement tous azimuts de notre pays.

Papa Denis SASSOU NGUESSO, vous êtes le président du Comité central du Parti congolais du travail (PCT). Ce ne sont pas seulement les membres, les postulants et les sympathisants de ce grand et glorieux parti, ainsi que les alliés de la majorité présidentielle qui vont voter pour votre réélection en mars 2026. De nombreux Congolais qui adhèrent à votre vision vont vous plébisciter au cours de cette élection majeure.

Monsieur le Président, vous êtes le bâtisseur infatigable. Vos différentes réalisations le témoignent. Aucun Congolais ne pourra dire le contraire. Notre espoir n'est fondé que sur vous. Nous sommes convaincus que vous allez continuer à toujours donner du sourire aux PVH. Nous croyons fermement en l'amélioration de notre situation sociale, tant que vous serez à la tête du pays.

Grand artisan de la paix, grand rassembleur et homme sensible à la situation des couches vulnérables, vous êtes en train d'écrire en lettres d'or l'histoire de notre pays le Congo. Que l'Eternel Dieu vous accompagne dans l'accomplissement de votre lourde mission. Vous incarnez une grande vision de développement pour notre pays.

M. Armand Guy Richard NDINGA OKOSSA

MISSION RESIDENTE DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL EN REPUBLIQUE DU CONGO



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN/UNE ECONOMISTE

Lieu d'affectation : Brazzaville

Durée d'engagement : Période de probation d'une année, puis contrat de trois ans.

Grade du poste : NO-B

Date probable de début du Contrat : 1er Mai 2026

Les candidat(e)s doivent être de nationalité ou résidents du lieu d'affectation, ou être en mesure d'obtenir de manière indépendante un permis de travail valide avant de commencer leur emploi au sein du Fonds pour être considérés. Une preuve de nationalité, de résidence et/ou d'autorisation de travail sera exigée avant la prise de fonction. Le FMI ne parrainera ni n'apportera d'aide pour l'obtention de permis de travail.

Contexte :

Le Fonds Monétaire International (FMI) conseille ses États membres, dont la République du Congo, et soutient les efforts des autorités des pays à mettre en oeuvre des politiques visant à raffermir leur stabilité économique, à réduire la vulnérabilité aux crises économiques et financières, et à améliorer les niveaux de vie de leur population.

Le FMI cherche à embaucher pour le bureau de sa Représentation résidente à Brazzaville, un/une économiste. Ce dernier aura la charge de toutes les tâches relatives aux fonctions et responsabilités décrites ci-après :

Fonctions et responsabilités

Sous l'autorité et supervision générale du Représentant Résident, elle/il devra notamment :

- développer et maintenir des bases de données complètes sur les aspects de l'économie (en particulier du Congo et de la sous-région) ;
- participer à des missions de collecte / analyse de données

ainsi que collaborer et échanger des informations avec des représentants du gouvernement et du secteur privé.

- organiser et prendre part à toutes les réunions afférentes à ses responsabilités.
 - effectuer des travaux analytiques, y compris entreprendre des analyses économiques, évaluer, suivre et analyser les développements économiques, la conception de politiques et de programmes et coordonner l'assistance technique (en particulier dans les domaines de la production, des prix, du secteur financier, de la monnaie, des questions fiscales et de la balance des paiements) ;
 - assurer la collecte et l'analyse des données, et élaborer divers livrables rédactionnels et statistiques ;
 - démontrer de la créativité face aux nouveaux problèmes et contextes économiques ;
 - collaborer avec les partenaires techniques et financiers et autres donateurs bilatéraux et multilatéraux ;
- La / le candidat(e) retenu(e) devra constamment démontrer sa capacité à travailler de manière indépendante et à renforcer les relations du FMI avec le pays d'opération. Il devra être disponible (y compris en cas de besoin en dehors des horaires habituels du bureau), apte à travailler sous pression dans un environnement multiculturel, et faire preuve d'une grande capacité d'organisation. 1

Formation et connaissances exigées

Diplôme de Master complété en macroéconomie, économie financière ou dans un domaine pertinent, par exemple : économie internationale, économie monétaire, finances publiques, économétrie, économie du travail, économie politique, ou commerce et finance internationale. Un doctorat en économie dans une de ces disciplines serait considéré comme un avantage important.

Cinq années ou plus d'expérience de travail pertinente (par exemple en économétrie, statistiques ou finances) ou expérience équivalente.

Maîtrise de Microsoft Office (particulièrement Word et Excel) et de logiciels économétriques tels que TPS, SAS, RATS, Stata, Eviews, AREMOS et Matlab. Des connaissances avancées des techniques statistiques et économétriques et des relations macroéconomiques est un avantage.

Les publications de documents de recherche dans des revues académiques seraient considérées comme un autre avantage important.

Parfaite maîtrise de l'anglais et du français.

Composition du dossier de candidature :

Envoyer le curriculum vitae (CV) du candidat et une lettre de motivation adressée à M. le Représentant Résident du FMI en République du Congo accompagnés de copies électroniques des diplômes, pièces d'identité (passeport et/ou carte d'identité nationale) et trois références par courrier électronique (e-mail) à l'adresse suivante :

RR-COG@imf.org

Reference : Économiste

!!! La candidature sera écartée en cas d'absence d'un de ces documents !!!

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 26 février 2026

Seuls les candidats présélectionnés pour l'interview seront contactés.

1 Le FMI applique le principe selon lequel le recrutement, la classification et l'affectation du personnel s'effectuent sans aucune discrimination. Nous accueillons favorablement les demandes d'aménagements raisonnables pour les personnes en situation de handicap durant le processus de sélection. Les informations relatives à la procédure pour formuler une telle demande seront communiquées au cours du processus de candidature.

EXAMENS D'ETAT

Jean-Luc Mouthou entend contrer la fraude scolaire

Quelques jours avant la clôture de la campagne d'inscription des candidats aux différents examens d'Etat, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA), Jean-Luc Mouthou, a exprimé son ferme engagement à lutter contre toutes formes de pratiques de fraude et de corruption en milieu scolaire. C'est ce qui ressort de sa rencontre, le 23 janvier 2026 à Brazzaville, avec l'ensemble de la communauté éducative : autorités compétentes, parents d'élèves et tous ceux qui sont concernés par ces examens.

Dans sa communication, le ministre a rappelé que l'organisation des examens d'Etat s'appuie sur des textes réglementaires qui s'imposent à tous. «Il y a des



Le ministre entouré des cadres du MEPPSA, à la fin de la communication transhumance scolaire, un des éléments qui favorisent la fraude scolaire. Il a pointé la responsabilité des promoteurs des centres d'encadrement. «Ces centres ne sont pas des écoles pour présenter les candidats», a-t-il mis en garde. Aux parents d'être vigilants pour ne pas tomber entre les mains des

appesanti sur le respect strict de la réglementation et a invité les établissements scolaires à se conformer aux tarifs officiels d'inscription pour tous les examens d'Etat: 5.000 francs CFA pour le baccalauréat, 4.000 francs pour le BEPC et 2.000 francs pour le CEPE. «La campagne des inscriptions se clôture en mi-février 2026 sur l'ensemble du territoire national», a-t-il rappelé.

Au sujet des établissements contrevenant à la réglementation, le ministre a promis des sanctions. «Ces écoles ne présenteront aucun candidat cette année, et leurs élèves seront réorientés vers les établissements publics plus proches de ces établissements privés. Les promoteurs de ces écoles sont tenus de fournir les dossiers des élèves ainsi que les frais correspondants pour leur inscription», a réaffirmé l'inspecteur général de l'enseignement David Boké.



Bannir la fraude dans l'environnement scolaire congolais

arrêtés, il y a tout un corpus juridique qui encadre notre action, et nous devons nous en tenir à cela. Ne pas respecter la loi, c'est faire offense au Président de la République», a-t-il martelé.

La fraude scolaire devrait être banni de l'environnement scolaire congolais afin de redonner à l'école sa place dans la vie de la nation. «Nous ne pouvons pas bâtir l'avenir du Congo sur la tricherie. L'école doit rester un lieu de mérite, de discipline et d'égalité des chances. La fraude n'aide ni l'enfant, ni la nation», a laissé entendre le ministre.

Jean-Luc Mouthou a dénoncé aussi le phénomène de la

citoyens indignes. «Nous ne pouvons pas dans notre pays, ni hier, ni aujourd'hui, ni demain, faire la promotion de la culture de la fraude», a dit le ministre Mouthou.

Les critères de participation aux examens d'Etat

Le ministre Jean-Luc Mouthou a rappelé que certains candidats, détenteurs d'un brevet d'études du premier cycle (BEPC) datant de deux ans seulement ne pourront pas se présenter à la session du baccalauréat. Par ailleurs, les élèves âgés de dix ans sont autorisés à présenter le certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), certainement le dernier. Il s'est

Calendrier scolaire rectifié

Selon la note du 28 janvier 2026 du ministre de l'Enseignement préscolaire, le calendrier scolaire 2025-2026 connaîtra une modification, plus précisément au deuxième trimestre. Prévu du 16 au 23 mars, les évaluations interviendront plutôt, au retour des congés de 12 jours, (du jeudi 12 mars au lundi 23 mars). Les évaluations se dérouleront cette fois du 24 mars au 4 avril 2026. Le troisième trimestre reste inchangé.

Germaine NGALA

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université Marien Ngouabi connectée au haut débit

La ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel a officiellement inauguré la connectivité à l'internet haut débit de l'Université Marien Ngouabi (UMNG) le 27 janvier 2026. Cette cérémonie a réuni plusieurs membres du Gouvernement, des partenaires techniques et financiers, ainsi que la communauté universitaire.



Présidence de l'UMNG: Pendant la visite des installations techniques

L'événement, placé sous le sceau de la transformation numérique, marque l'aboutissement des travaux réalisés dans le cadre du Projet d'accélération de la transformation numérique du Congo (PATN), avec l'appui de la Banque mondiale. Cette infrastructure numérique couvre l'ensemble des onze établissements de l'Université Marien Ngouabi, désormais interconnectés par un réseau en fibre optique sécurisé et centralisé.

Le ministre de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo a souligné la portée stratégique de cette réalisation. «Au-delà d'une simple mise en service technique, cet événement consacre l'entrée de notre université publique dans une nouvelle ère: celle du savoir connecté, de l'innovation et de l'égalité des chances», a-t-il déclaré, rappelant que cette connectivité bénéficiera à plus de 50 000 utilisateurs au sein de l'UMNG.

Le ministre a également insisté sur le rôle structurant du PATN dans la modernisation des services publics et de l'enseigne-

ment supérieur, précisant que l'accès à l'internet haut débit est financé pour une période de cinq ans afin de garantir la continuité et la stabilité du service. Cette initiative s'inscrit dans la vision nationale visant à «arrimer le Congo à l'économie numérique», conformément aux orientations du Plan national de développement.

Pour sa part, la ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, a salué une avancée longtemps attendue par la communauté académique. «Pendant longtemps, la connectivité au sein de nos universités relevait du mythe. Aujourd'hui, nous passons du mythe à la réalité», s'est-elle réjouie.

Au nom des autorités universitaires, Yolande Berton Ofoueme, vice-présidente de l'UMNG chargée des affaires académiques, a qualifié cette infrastructure de «levier décisif pour l'avenir de l'institution», soulignant qu'elle offre désormais un environne-

ment technologique conforme aux standards internationaux de l'enseignement supérieur. Elle a appelé à un usage responsable et innovant de cet outil, au service de la formation, de la recherche et de la gouvernance universitaire.

Le représentant résident adjoint du Groupe de la Banque mondiale, Djibrilla Karamoko, a réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner la modernisation de l'Université Marien Ngouabi, considérée comme un pilier historique de la formation des élites congolaises depuis 1971.

En inaugurant la connectivité internet haut débit à l'UMNG, le Congo pose ainsi un jalon majeur vers une université pleinement connectée, inclusive et tournée vers l'innovation, plaçant le numérique au cœur du développement du capital humain et de la compétitivité nationale et internationale.

Gaule D'AMBERT

SANTÉ PUBLIQUE

Le CCN Congo ouvre une nouvelle mandature

Le Comité de coordination nationale (CCN) des projets financés par le Fonds mondial au Congo a tenu, le mercredi 29 janvier 2026 à Brazzaville, une assemblée générale électorale marquant une étape importante dans la réorganisation de son fonctionnement. Cette rencontre visait à corriger les dysfonctionnements antérieurs, à appliquer un nouveau règlement intérieur et à procéder à l'élection légale de ses dirigeants.



Le Directeur de cabinet du ministre de la Santé entouré de la présidente du CCN et de son adjoint

À l'issue du scrutin, Mme Valérie Esmo Maba Moukassa a été réélue présidente du CCN. Elle sera assistée par M. Eddy Clotaire Oniangue, élu vice-président. Cette nouvelle mandature s'ouvre dans un contexte marqué à la fois par des enjeux sanitaires majeurs et par des engagements renouvelés de l'Etat congolais envers ses partenaires techniques et financiers.

Représentant le ministre de la Santé et de la population, le directeur de cabinet a salué la tenue de cette session et rappelé que cette mandature débute à un moment stratégique pour le pays. Il a mis en avant les défis liés au huitième cycle de financement du Fonds mondial, consacré à la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Il a également attiré l'attention sur la période électorale à venir, appelant à une vigilance accrue

afin d'éviter tout relâchement des mesures de prévention et de réponse sanitaires. Le représentant du ministère a par ailleurs souligné que le PNDS 2023-2026, document de référence de la politique nationale de santé, arrive à son terme. À cet effet, il a invité les acteurs du secteur à s'engager dès à présent dans l'élaboration du prochain plan stratégique, en tenant compte des objectifs de l'Agenda 2030 et des indicateurs de morbidité et de mortalité encore préoccupants dans le pays. Il a également insisté sur la nécessité d'une gestion rigoureuse, transparente et responsable des financements, conformément aux exigences du budget-programme adopté par le gouvernement.

Prenant la parole, la présidente réélue du CCN a reconnu les difficultés rencontrées au cours de la précédente mandature,

tout en mettant en avant les progrès récents. Elle a notamment indiqué que l'Etat congolais a procédé au paiement de 4,190 milliards de FCFA, contribuant à lever un obstacle majeur dans le partenariat avec le Fonds mondial et à répondre aux besoins des populations vulnérables. Pour Mme Maba Moukassa, ce signal fort de l'Etat impose désormais une responsabilité collective. Elle a appelé l'ensemble des acteurs institutions, partenaires, organisations communautaires et populations bénéficiaires à veiller à une utilisation efficace et transparente des ressources. Selon elle, c'est à ce prix que la nouvelle mandature du CCN pourra produire des résultats concrets et durables dans la lutte contre les grandes endémies.

Darchevie KETTE BONAZEBI (Stagiaire)

Etude de Maître Patric SINDIKA LOUBOTA

NOTAIRE

Etude sise Ex-Garage MASSALA, centre-ville Dolisie; B.P.: 138 ; Tél.: (242) 05 539 98 90/(242) 06 658 14 57

etudesindika@gmail.com, République du Congo.

INSERTION LEGALE

SOCIÉTÉ SINO CONGORECHERCHE ET PROSPECTION, en sigle «SICOREP»-SARLU, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital social de un million (1.000.000) F.CFA, siège social est fixé au camp ETRABAT-Mfouati, département de la Bouenza, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CG-MGO-18-B-02.**

APPROBATION DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE, AFFECTATION ET CONSTATATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date à Mfouati du 25 juin 2025 de la **SOCIÉTÉ SINO CONGORECHERCHE ET PROSPECTION, en sigle «SICOREP»-SARLU,** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital social de un million (1.000.000) F. CFA, siège social est fixé au camp ETRABAT-Mfouati, département de la Bouenza, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CG-MGO-18-B-02,** déposés au rang des minutes de Maître Patric SINDIKA LOUBOTA, Notaire à Dolisie,

enregistrés à Dolisie le quatre novembre 2025, **folio 290/3, n°257,** l'associé unique a approuvé, premièrement, les états financiers de synthèse et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et, deuxièmement, a affecté le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a indiqué que celui-ci est nul.

Pour avis,
Le Notaire,
Maître Patric SINDIKA LOUBOTA.

MUSIQUE

Reine Makoua, une artiste désormais incontournable

La diva de la musique tra-di-moderne congolaise vient de franchir en 2025 un cap décisif, qui a consacré sa reconnaissance internationale, marquée par plusieurs distinctions qui confirment l'émergence d'une artiste désormais incontournable de la scène musicale congolaise. Niska Soleil Reine Makoua est portée par une identité musicale enracinée dans la tradition makoua et une écriture réaliste. Avec la sortie de son dernier album *"Afro ngoli correction"*, au dernier trimestre de l'année écoulée, la chanteuse à la voix d'or et danseuse incontestée aborde l'année 2026 avec optimisme.



Reine Makoua, la chanteuse à la voix d'or

C'est lors de la première édition des Pana music awards 2025, qu'est intervenue la reconnaissance la plus marquante de sa carrière. L'événement a pour but de valoriser la diversité musicale congolaise et panafricaine. La remise des prix s'était déroulée le 10 janvier 2026 au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza. Niska Soleil Reine Makoua s'est distinguée en remportant deux trophées majeurs, celui de meilleure artiste féminine de l'année et celui de meilleure chanteuse de l'année. Ces récompenses témoignent d'un rayonnement croissant et d'une réception favorable de son œuvre auprès du public et

des acteurs du milieu musical. Dans le cadre de l'événement Tops arts création, organisée à la Maison Russe de Brazzaville, une initiative culturelle dédiée à la promotion des talents émergents, la diva de l'afro-ngoli a également reçu, la même année, le Prix de la meilleure révélation musicale intercontinentale. Cette distinction, à forte portée symbolique, met en lumière une artiste dont la démarche artistique dépasse les frontières locales et s'inscrit dans une dynamique d'ouverture et de dialogue entre les cultures.

A ces distinctions s'ajoute une reconnaissance honorifique d'ambassadrice de l'héritage culturel où Reine Makoua, Ngougou la lionne, a reçu le Prix Congo bomoko. Ce titre, bien que non compétitif, souligne le rôle de Reine Makoua dans la promotion de l'identité

culturelle nationale, à travers sa musique et son engagement artistique.

Ne faisant pas encore partie du palmarès des grandes cérémonies musicales internationales, Reine Makoua est en train de s'affirmer, au fil des années, comme une étoile scintillante, solidement ancrée dans le paysage musical congolais. La série de distinctions obtenues en 2025 en sont la preuve. Elles ne marquent pas un aboutissement, mais plutôt le début d'une nouvelle phase, celle d'une artiste désormais attendue, observée, et appelée à confirmer son potentiel sur des scènes plus larges au Congo, en Afrique et à travers le monde. Bon vent à toi l'artiste!

Alain-Patrick MASSAMBA

EVOCACTION

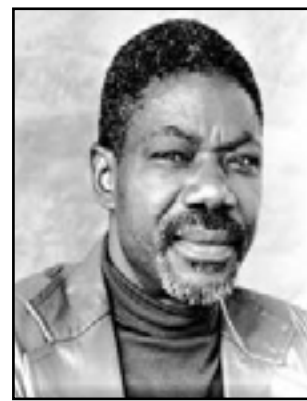
Tchicaya U Tam'si, un géant incontesté

Auteur d'une œuvre littéraire dense et flamboyante, Tchicaya U Tam'si (1931-1988) figure dans l'édition 2003 du Petit Larousse illustré et de nombreuses études universitaires lui ont été consacrées au Congo et ailleurs dans le monde. Nonobstant cela, ce Rimbaud noir selon le mot de Joël Planque, auteur de *"Le Rimbaud noir U Tam'si"*, paru en 2000 reste inconnu du grand public congolais d'une manière générale. C'est pourquoi, le bel essai de Boniface Mongo-Mboussa *"Tchicaya U Tam'si, vie et œuvre d'un maudit"*, préfacé par Bernard Mouralis, (Riveneuve, Paris, 2023), est un événement qu'il convient de saluer chaleureusement.

Entrons donc à grands pas dans les pages de ce bel essai

Gérard Félix Tchicaya arrive en France à l'âge de dix-sept ans avec son père, Jean Félix Tchicaya, député du Moyen-Congo à l'Assemblée nationale de France. Au lycée Pothier d'Orléans, où son père l'a inscrit dès son arrivée en France, en 1946, l'élève vit ses études comme une manière de calvaire, ni plus ni moins: «...Mes études sont un enfer, un enfer plein de doutes dit Gérard Félix Tchicaya (...) Je ne crois pas au latin, je ne crois pas au grec, je me trouve mal à l'aise à lire Corneille, notamment une pièce, Horace. Je trouve imbécile que Camille soit sacrifié et que les autres triomphent. Alors, j'écris une suite à Horace et je sauve Camille».

Après Orléans, Gérard Félix Tchicaya entre au lycée Jean-son de Sully à Paris, mais son nouveau cadre d'étude ne semble guère l'enthousiasmer. Aussi, voilà qu'un beau jour, il décide de quitter Jeanson de Sully au grand désespoir de son père. Conséquence: les vivres lui sont coupées et pour gagner sa vie dans ce Paris de l'après-guerre, il enchaîne les petits boulots et emplois: manutentionnaire, laborantin, garçon de ferme, portier dans un restaurant du bois de Boulogne, reproducteur de calques de dessins industriels pour un bureau d'équipement à Puteaux. Ce dernier emploi est relativement bien rémunéré, mais il lâche et va à la découverte du Paris littéraire, où il rencontre des figures comme Luc Estang, Jules Supervielle, Alain Bousquet, Robert Sabatier avec lequel il se liera d'amitié et d'autres encore. Nous sommes au début des années cinquante. En clair, il a pris l'option de mettre le pied à l'étrier: il sera poète ou rien du tout. Son premier recueil de poésie *"Le mauvais Sang"* paraît en 1955, suivi de *"Feu de brousse"* (1957), qui lui vaudra le Grand prix littéraire de l'AEF. Mais Gérard Félix Tchicaya U Tam'si, accède à la notoriété internationale avec *"Epitomé"*



Tchicaya U Tam'si

(1962), ouvrage préfacé par Léopold Sédar Senghor et pour lequel il reçoit le Grand prix de poésie du premier Festival mondial des arts nègres de Dakar en 1966. Dans sa préface à *Epitomé* Senghor déclare: *"De tous les poètes africains que j'ai lus, Tchicaya U Tam'si est le seul qui m'a ébloui"*.

En 1958, il entre comme chroniqueur à la SORAFOM (Société radiophonique de la France d'outre-mer). Dans ses chroniques, nous dit Mongo-Mboussa, il se fait le plaisir de parler d'auteurs tels Edouard Glissant, Pierre Abrahams, André Schwartz-Bart. De même qu'il adapte le *"Chaka"* de l'écrivain sud-africain Thomas Mofolo, en vingt-quatre épisodes, lesquels seront rassemblés plus tard dans *"Le Zulu"* (1977), sa célèbre pièce de théâtre qu'il dédia au président Senghor en guise de reconnaissance et d'estime. Il produit en outre des contes qui seront condensés dans *"Légendes Africaines"*, un recueil qui paraîtra chez Seghers en 1968. Il faut noter, dès ici, que la liste des ouvrages cités dans le texte n'est pas exhaustive.

En 1960, il intègre le département de l'Education de l'UNESCO, où il accomplira sa carrière de fonctionnaire international, jusqu'à sa retraite en 1986. U Tam'si nourrissait une forte admiration pour Patrice Lumumba, au point de venir séjourner à Léopoldville (actuelle Kinshasa), où prend en main la rédaction de *"Congo"*, l'organe du MNC (Mouvement national congolais). Et c'est donc le cœur meurtri qu'il rentre à Paris après l'assassinat de Lumumba en 1961. En 1986, le nom de Tchicaya U Tam'si circule parmi les potentiels récipiendaires du Prix Nobel de littérature aux côtés du Kenyan Ngugi Wa Thiong'o et du Nigérian Wole Soyinka. L'éminent écrivain croit vraiment à ses chances, si l'on en croit son carnet à la date du dix octobre 1986: *"Demain je serai Prix Nobel de littérature. Le monde étonné s'apercevra de mon existence qu'il a*

voulu ignorer...». Et c'est là, un optimisme de bon aloi du reste, puisque l'ensemble de son œuvre est déjà abondante et couronnée de distinctions internationales, dont Le Prix Simba (Italie, 1979) pour l'ensemble de son œuvre. Mais le prestigieux prix lui échappa in fine au profit de Wole Soyinka. Bruno Tillet de la Revue Noire, qui se trouvait à ses côtés au moment où fut annoncé le nom de l'heureux récipiendaire du Nobel, raconte: *"Il reste silencieux quelques secondes. Je sens qu'il est déçu. Mais tout de suite, il enchaîne: c'est formidable. C'est un très grand écrivain. Le talent de l'Afrique est enfin reconnu. Et il semble vraiment heureux"*. En vérité derrière le fairplay dont il fait preuve se dissimule, comme on peut le comprendre, une profonde déception. Un an plus tard en 1987, le roman *"Ces fruits si doux de l'arbre à pain"* notamment, est sélectionné pour le Prix Goncourt. Dans le Figaro Magazine du 1^{er} août 1987, nous rappelle Mongo-Mboussa, Michel Tournier écrit: *"Ah quel beau Prix Goncourt ferait ce livre"*. Mais une fois de plus, le prix lui glisse entre les mains, le jury du Goncourt lui préférant l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun.

Les rapports entre U Tam'si et Sony Labou Tansi constituent un des points forts de l'étude de Mongo-Mboussa. Les deux hommes éminents poètes l'un comme l'autre se sont liés d'une franche et solide amitié. U Tam'si a lu et aimé *"La vie et demi"* (1986) et tient son auteur pour le plus authentique des écrivains de sa génération. De son côté, Sony Labou Tansi a *"très vite élu U Tam'si comme un frère d'âme"*. Qui mieux est, il fait de lui son père spirituel. Mais l'amitié entre les deux écrivains va assez vite se détériorer du fait d'une discorde: *"La discorde, si on peut appeler cela discorde, écrit Mongo-Mboussa, fut avant tout littéraire"*: U Tam'si n'avait pas du tout apprécié la pièce de Sony Labou Tansi *"Moi veuve de l'Empire"* (1987); il la trouvait mal écrite et souhaitait qu'elle fût retravaillée. Mais Sony fit litière des remarques de l'ainé et à partir de ce moment, l'amitié entre les deux écrivains commença à s'assombrir. U Tam'si nous laisse une œuvre pleine de beauté et de rugissements. Faisons l'effort de la découvrir ou de la redécouvrir, comme nous le suggère Boniface Mongo-Mboussa.

Jean José MABOUNGOU

**Pour ne pas manquer
une édition de La Semaine
Africaine, mieux vaut
s'abonner**

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18 Brazzaville
Tél Fixe: (+242) 05 350.84.05
E-Mail: etudematissa@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION
DE LA SOCIETE DENOMMEE
«MATHIS CONGO»**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 FCFA
Siège social à Pointe-Noire
République du Congo

Suivant acte authentique en date du 17 octobre 2025 de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette des impôts de l'EDT de Pointe-Noire Loandjili en date du 22 octobre 2025, sous folio 194/9 N°2660, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: MATHIS CONGO

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Capital Social: 1 000 000 FCFA, divisé en 100 parts de 10.000 FCFA Chacune, souscrites et libérées en totalité.

Siège social: à Pointe-Noire, arrêt Diverco, face à Park'N Shop City, quartier Siafoumou.

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger, l'accomplissement des activités suivantes:

- La vente des produits de télécommunication;
- Les prestations de services en télécommunication.
- Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, financières, civiles, commerciales, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux activités de télécommunication, de commercialisation et de distribution de produits et services y afférents, ainsi qu'à toutes activités connexes ou complémentaires susceptibles d'en favoriser son extension ou son développement.

Durée: La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance: Madame Divine Japhette BIYOU DI SAMBA est nommée en qualité de gérante.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2025-B13-00196.

Pour insertion légale
Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

FOOTBALL

L'AS Otohô totalement relancée en Coupe de la CAF

On attendait, dimanche 1^{er} février 2026 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, comment réagirait l'AS Otohô, vaincue une semaine plus tôt par son adversaire au match aller à Zanzibar. Car un nouvel échec à Brazzaville rendrait sa tâche quasi-insurmontable. Le représentant congolais a montré un visage plutôt plaisant, annonciateur de lendemains enchantés. Ce fut une très belle rencontre, où on a long-temps peiné, malgré la domination de l'équipe congolaise. Solides et disciplinés, les joueurs d'Otohô ont livré une prestation pleine d'engagement.

C'est finalement en seconde période que les deux équipes ont réussi à trouver le chemin des filets. L'AS Otohô a enchaîné ses deux réalisations, grâce au double d'Exaucé Nzaou (51e et 79e), auteur d'une entrée décisive après la sortie du Malien Diallo Bandiougou (envoyé à l'hôpital après une collision avec le gardien adverse). Avant d'encaisser le seul but tanzanien en fin de partie.

Mais le collectif n'est pas encore totalement huilé. Il manque encore à cette équipe d'Otohô deux ou trois individualités capables de faire la différence. Dans un sport où un match peut se décider sur une seule action, disposer de joueurs clés est déterminant.



La joie du double buteur

N'empêche, avec cette victoire, l'AS Otohô prend la deuxième place du groupe C, derrière CR Belouizdad d'Algérie (9 points) et devant Singida Black star (4 points) et Stellenbosch FC d'Afrique du Sud (4 points).

Le prochain match (avant

dernier match de la phase de poules) de l'AS Otohô est prévu ce dimanche 8 février, encore au Stade Massamba-Débat. Elle en découlera sportivement avec Stellenbosch FC. Le sort de sa qualification s'y jouera.

Franck SOUAPIBOU

FOOTBALL

La FECOFOOT honore ses arbitres FIFA

La Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a organisé le samedi 31 Janvier 2026, pour la première fois, une cérémonie officielle de remise des badges FIFA aux arbitres et arbitres assistants, marquant une étape majeure pour l'arbitrage national. L'événement a réuni le Président de la Fédération, les membres du comité exécutif, ainsi que les 16 arbitres honorés (six centraux et dix assistants), dont une arbitre promue, symbole des efforts consentis pour renforcer le corps arbitral congolais.

La cérémonie a débuté par un mot introductif du président de la commission nationale des arbitres, René Daniel Louzaya, qui a exprimé sa fierté de voir la Fédération reconnaître officiellement le travail des arbitres. Il a rappelé que le métier d'arbitre est exigeant, mais que les efforts de la Fédération portent leurs fruits. «*Nous devons continuer dans cette lancée pour être toujours présents dans les compétitions africaines et internationales*», a-t-il affirmé, tout en encourageant la nouvelle promue et l'ensemble



Les arbitres FIFA autour du président de la Fécofoot

des arbitres à poursuivre leur engagement.

Le Président de la Fédération a ensuite pris la parole pour féliciter le corps arbitral, insistant sur la noblesse de leur profession et sur le respect des standards internationaux. Il a rappelé le refus de la Fédération de faire signer des attestations sur l'honneur aux arbitres, conformément aux règles de la FIFA, et a encouragé tous les arbitres à persévérer malgré les contraintes locales. Il a également salué les performances des arbitres congolais lors de la 35^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations au Maroc et a encouragé le développement de l'arbitrage féminin.

Par ailleurs, l'arbitre promue, Marlène Ominga Ingoba, a partagé sa joie et sa gratitude: «*Ce n'était pas facile, mais je remercie la Fédération pour sa confiance. Je remets tout à Dieu et je n'ai pas peur des défis*». Jean Prislal Malanda, arbitre assistant, a ajouté: «*Chaque obstacle nous pousse à travailler davantage. Ce métier est noble et mérite reconnaissance et soutien*».

Cette cérémonie historique témoigne de la volonté de la Fédération congolaise de football de valoriser ses arbitres, d'encourager le corps arbitral et de préparer un avenir prometteur pour l'arbitrage congolais sur la scène internationale.

Darchevie
KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

ETUDE de Maître Anicet BALHOU

B.P.: 4171; Tél.: (242) 05 557-44-10

E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr

Etude sise à l'Immeuble Tour Mayombe, 8^{ème} étage,
Avenue Charles DE GAULLE, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du premier décembre deux mil vingt-cinq, enregistré le vingt-cinq novembre de la même année, **Folio 2225/14 N°10140**, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «**LEAD AFRICA CONSULTING SARLU**» S.A.R.L, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de F.CFA 2.000.000 (deux millions); dont le siège est établi à Pointe-Noire, 19, Avenue Charles De Gaulle, Immeuble CNSS.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous les autres pays:

- L'exercice de la profession d'expert-comptable;
- La révision, Appréciation des comptabilités;
- Commissariat aux apports;
- Commissariat aux comptes;
- Commissariat à la fusion.
- Vérification et attestation de la régularité, La sincérité des bilans et des comptes de résultats;
- L'organisation de la comptabilité, l'analyse par les procédures de la technique comptable de la situation;
- Du fonctionnement des entreprises sous différents aspects économiques, juridiques et financiers;
- La tenue, la centralisation, l'ouverture, l'arrêt, la surveillance;
- Le redressement des comptabilités et des comptes de toutes natures;
- La création, l'installation, l'exploitation de toutes agences pour l'exercice des activités ci-dessus énoncées.

Et, généralement, toutes les opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social susceptibles d'en favoriser le développement.

Monsieur **Mahamat Lamadine LAMADINE** est nommé Gérant.

Ladite société est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° **CG-PNR-01-2025-B13-00237** en date du 01/12/2025.

Pour avis,
Maître Anicet MACAYA-BALHOU,
Le Notaire

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.

Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244

E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com

République du Congo

ANNONCE LEGALE CONSTITUTION

«**LES TERRES DE NGWENDE**»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au Capital de 10.000.000 FRANCS CFA

Siège Social : 08, Impasse rue Haoussa, Poto-Poto, Brazzaville,

RCCM : CG-BZV-01-2026-B12-00017

REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique établi le 29 décembre 2025 par Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 08 janvier 2026, sous Folio 004/27, numéro 0114, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme Sociale : Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.) ;

Objet social : La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger :

(La production, l'élevage, la transformation, la conservation et la commercialisation de produits agricoles, maraîchers, fruitiers et vivriers ;

- L'élevage de bétail, de volailles, de petits ruminants, de poissons et autres espèces animales à des fins commerciales ou de subsistance ;

- La production et la vente de produits dérivés de l'élevage (lait, œufs, viande, cuir, etc.) ;

- L'exploitation de fermes agro-pastorales intégrées ;

- La mise en place de pépinières, de plantations, de champs de culture vivrière ou industrielle ;

- La prestation de services en matière de conseil, de formation, d'assistance technique et de gestion de projets agro-pastoraux ;

- L'achat, la vente, l'importation et l'exportation de tout matériel, équipement ou intrant lié à l'agriculture et à l'élevage.

Dénomination : « **LES TERRES DE NGWENDE** » ;

Siège social : 08, Impasse rue Haoussas, Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo ;

Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de

la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Capital social: DIX MILLIONS (10.000.000) de FRANCS CFA, divisé en mille (1000) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 1000, entièrement libérées par les associés ;

Déclaration notariée de souscription et de versement : aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement établie par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 29 décembre 2025 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 08 janvier 2026, sous folio 004/28, numéro 0115, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés ;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 29 décembre 2025, **Monsieur BAKARY GANDO MBOLI Josué**, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée de trois (3) ans renouvelable ;

Immatriculation au RCCM : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le **21 janvier 2026**, sous le numéro **CG-BZV-01-2026-B12-00017**.

Fait à Brazzaville, le 28 janvier 2026

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

Les MUCODEC et Vous.

COMMUNIQUE AGO 2026

La Fédération des MUCODEC informe les sociétaires de la tenue des Assemblées Générales Ordinaires (AGO) des Caisses Locales sur l'ensemble du réseau, prévues du 16 février au 2 mars 2026.

Les sociétaires sont invités à se rendre dès maintenant dans leurs caisses locales respectives pour retirer leurs convocations. Cependant, en raison du nombre limité de places disponibles, seuls les premiers sociétaires à effectuer cette démarche pourront assister aux sessions.

Ci-dessous, le calendrier des AGO des caisses locales du réseau MUCODEC :

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu	Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	16 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC	Djambala	21 février 2026	10 heures	Salle de la Mairie
Mossaka	16 février 2026	14 heures	Salle de la mairie	Loandjili	21 février 2026	10 heures	Direction régionale PNR
Dolisie	16 février 2026	14 heures	Salle de l'ENI	Talangaï	23 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC
Makélékélé	17 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC	Owando	23 février 2026	14 heures	Salle de l'ENI
Oyo	17 février 2026	14 heures	Auditorium Hôpital ELBO	Centre-ville PNR	23 février 2026	14 heures	Direction régionale PNR
Madingou	17 février 2026	14 heures	Salle du Conseil Départ.	Ouenzé	24 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC
Plateau des 15 ans	18 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC	Makoua	24 février 2026	14 heures	Salle du Cercle Culturel
Ewo	18 février 2026	14 heures	Salle du Conseil Départ.	Fond Tié-tié	24 février 2026	14 heures	Direction régionale PNR
Tchikobo	18 février 2026	14 heures	Direction régionale PNR	Poto-poto	25 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC
Mouana-nto	18 février 2026	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Ngombé	25 février 2026	18 heures	Siège du Comité du village
Tsiémé	19 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC	Tchimbamba	25 février 2026	14 heures	Direction régionale PNR
Boundji	19 février 2026	14 heures	Salle de la Mairie	Bacongo	26 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC
Grand - marché	19 février 2026	14 heures	Direction régionale PNR	Ouessou	26 février 2026	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)
Nkayi	19 février 2026	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Mvou-mvou	26 février 2026	14 heures	Direction régionale PNR
La Gare	20 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC	Brazza-centre	27 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC
Gamboma	20 février 2026	14 heures	GEG de Gamboma	Pokola	27 février 2026	16 heures	Salle de la Mairie
Tié-tié Centre	20 février 2026	14 heures	Direction régionale PNR	Mindouli	28 février 2026	14 heures	Salle Sir MOUG
Sibiti	20 février 2026	14 heures	Salle de la Mairie	Mouyondzi	28 février 2026	10 heures	Maison Commune
Kinkala	21 février 2026	10 heures	Salle du Conseil Départ.	Moungali	02 mars 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC
				Impfondo	02 mars 2026	14 heures	Salle de la Maire

NB: La convocation vous sera exigée à l'entrée.